

AVRIL 2021

N° 761

GROUPEMENT 101
DE LA FNAM
www.cnrn.fr

Solidarité MILITAIRE



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS MILITAIRES AU SERVICE DE TOUS LES ANCIENS MILITAIRES ET DE LEURS VEUVES

Éditorial

Ebauche du monde à venir

Depuis un an tout a changé. Le virus fatal venu de Chine nous a plongé dans un comportement social et politique sous fortes contraintes avec un encadrement exceptionnel de nos activités individuelles et collectives. Dans le même temps, le système hospitalier et sanitaire absorbe avec courage les vagues successives des patients atteints par la COVID-19.

La découverte en un temps record de vaccins et leur production réunissent les conditions d'une sortie de crise. Il nous faut maintenant réagir et envisager des voies conduisant à une renaissance : **faire différemment en imaginant des solutions durables.**

Cette crise touche en premier lieu les **défauts de la cuirasse** de nos existences. C'est la consommation qui nous pousse à rechercher continuellement les coûts les plus bas en nous appuyant sur une mondialisation responsable aujourd'hui de la propagation de la pandémie. Par quels vecteurs ? Les transports et particulièrement la circulation aérienne. L'avenir de ce secteur est sombre du fait des restructurations et des nombreux licenciements envisagés. Toutes les compagnies ne survivront pas et il est même envisagé de limiter voire d'interdire les vols pour des distances inférieures à 200 km.

C'est pourquoi la question des échanges économiques doit se voir sous l'angle de leur reprise mais aussi de l'indépendance stratégique. Effectivement, certaines ruptures de nos approvisionnements se sont faits cruellement sentir pendant cette crise. Il ne s'agit rien d'autre que de la question du maintien de notre souveraineté nationale.

Plus grave encore, c'est **notre liberté d'aller et venir**, un des droits de l'homme les plus fondamentaux, qui est battue en

brèche. Des pays comme la Chine s'en sortent mieux que d'autres pour vaincre la pandémie. Mais ils ont à la fois durement confiné des provinces entières et totalement fermer leurs frontières. Au Japon, les jeux olympiques se dérouleront cette année sans public venant de l'étranger. Devons-nous les admirer ? Certainement pas car ces mesures vont à l'encontre de notre conception de la démocratie. Les décisions prises en France, mêmes si elles paraissent contraignantes, doivent donc être relativisées.

semblent se dégager, même si ces silhouettes apparaissent parfois comme bien incomplètes.

L'avenir se construit à partir du présent. Certains pays surtout asiatiques ont déjà adopté le « passe sanitaire », à savoir ce certificat pouvant être introduit dans les téléphones portables qui garantira que vous aurez bien été vacciné contre la COVID-19 et qui servira de laissez-passer pour les lieux publics et les transports internationaux. Reste à savoir quelle

véritable révolution pour un quart de la population active française entraînant la réduction du temps de transport et la flexibilité des agendas. Avec ses adeptes et ses détracteurs il faudra savoir en tenir compte tout en maintenant une part de présentiel.

L'avenir que l'on peut espérer aussi c'est la reconquête de pans entiers de notre industrie, en souhaitant que ceux qui durant les décennies passées, ont mis beaucoup d'ardeur à la démanteler, sous prétexte de mondialisation triomphante, auront le même zèle et la même volonté à réaliser le nécessaire pour **produire chez nous des biens et services en s'ingéniant à en limiter les coûts.**

Enfin il faut terminer sur une note d'espoir et former le vœu que **le défi climatique** – qui devrait repartir vigoureusement avec le retour de l'adhésion américaine – sera l'occasion de repenser les questions sanitaires et écologiques à l'aune de la pandémie vécue. Dans ces domaines **la France dispose d'atouts mondialement reconnus**, tels que le traitement de l'eau et des déchets ainsi que des laboratoires de recherches complétés par une industrie pharmaceutique.

Dernière leçon à méditer, tout en cherchant à renforcer nos alliances, et au premier rang de celles-ci notre appartenance active à l'Union Européenne, nous devons être pleinement conscients qu'**à l'heure des plus grands périls, les nations doivent d'abord avoir la capacité de compter sur elle-même**, aussi la France ne devrait pas avoir honte à défendre, sans complexe ses propres intérêts qui eux sont pérennes.

Cr GI (2S) Jean Paul AMEILHAUD,
Président de la CNRM



L' Hermione et une Fremm

Nos modes de vie, nos mentalités, c'est ce qui change le plus lentement. Cela se manifeste notamment dans l'application du principe ancestral « panem et circences » (du pain et des jeux disaient déjà sous les romains) tant le monde des activités culturelles fait l'objet d'attention de la part du gouvernement qui décrète les librairies comme besoins « de première nécessité » et apporte des subventions aux monde de la culture privé de spectateurs.

Face à ces questions structurantes, des **esquisses du « monde à venir »**

forme il prendra en particulier en France, et en Europe, et quelles en seront les conséquences si certains à titre individuel refusent de l'adopter.

Dans la sphère économique, la loi sur le chômage partiel a eu un succès inattendu, et jamais lors de sa conception le législateur aurait pu imaginer qu'elle permettrait de participer à la survie de tout un pays. Cette hémorragie financière a été compensée en partie par un phénomène qui va se propager durablement : **le télétravail et les réunions en visioconférence.** Une

-SOMMAIRE-

EDITORIAL	1
ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE	
Communiqués - In memoriam	2-4
Actualités des armées	5-7
Défense et sécurité	7-8
POINT DE VUE - DÉBATS	8-10
NOTRE CARNET	10
ACTUALITÉS CULTURELLES (Expo, Ciné, Livres Pour Vous...)	10-12

UN LIVRE À GAGNER - Heureux gagnants	11
INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES	
Infos Administratives Militaires	13
Infos Administratives et Sociales	14-16
ACTUALITÉS SANTÉ - FORME.....	17-19
NOS DEPARTEMENTS ONT DU TALENT	19
CLUB LOISIRS ET CONVIVIALITÉ.....	20
LA VIE DES FÉDÉRATIONS ET DES ASSOCIATIONS.....	21-24

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du
**Service Civique
Solidarité Seniors**

10 000 jeunes
pour accompagner les
personnes âgées isolées

Suite page 16

- COMMUNIQUÉS -

Gouvernement COVID19

Les médecins généralistes peuvent vacciner

Depuis le 25 février, les médecins généralistes peuvent vacciner les patients âgés de 50 à 64 ans atteints de comorbidités.



Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19. En plus des mesures barrières, la vaccination permettra de contrôler la propagation du virus et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

Pour garantir la sécurité de son utilisation, le développement d'un vaccin est soumis à des exigences réglementaires strictes. Avant d'être mis à la disposition de la population, le vaccin nécessite la mise en place d'essais cliniques. Les résultats doivent être satisfaisants en termes de réponse immunitaire, d'efficacité, de sécurité et de qualité pour que le vaccin soit validé. Les essais cliniques ont lieu dans différents pays comme la France où il est possible de se porter volontaire pour participer à des essais via la plateforme Covivac. Le candidat de Pfizer-BioNTech a été le premier à être validé en Europe, suivi de Moderna, puis d'AstraZeneca.

L'objectif est clair : vacciner en priorité, d'ici l'été, les 15 millions de personnes âgées et souffrant de pathologies chroniques.

COMMUNIQUES

Décès d'Alain Clerc, un engagé au service du monde combattant



Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, a appris avec tristesse la disparition de Alain Clerc, survenue à l'âge de 79 ans. En adressant ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches, la ministre salue un interlocuteur de confiance et constructif, au service des anciens combattants. Parce que sa vie associative fut particulièrement riche, il était un pilier du monde combattant.

Officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite, Alain Clerc avait épousé l'armée en s'engageant en 1959 et en combattant en Algérie jusqu'en 1962. Sous-officier puis officier en Alsace, en Allemagne, en Lorraine, puis en Île-de-France, il fut notamment instructeur aux écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan. Alain Clerc servit également à l'Etat-major de l'armée de Terre. Il quitta le service en 1992 mais demeura fermement attaché à la Défense en servant comme réserviste jusqu'en 1998.

Citoyen investi, homme de conviction et d'engagement, il a constamment œuvré en faveur des droits à la reconnaissance et à la réparation. Président national adjoint de la Confédération nationale des retraités militaires, membre du Conseil supérieur de la fonction militaire, successivement administrateur, secrétaire général, vice-président de la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants, président de la Fédération nationale des combattants volontaires, administrateur de l'ONAC-VG et de l'Institution nationale des Invalides, Alain Clerc fut un membre éminent des instances représentatives et des associations du monde combattant. Au sein de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, il fut également un militant actif de la transmission mémorielle.

Dernièrement, il avait participé très activement aux travaux de la commission sur l'évolution du point de la pension militaire d'invalidité, créée à la demande de la ministre déléguée. Jusqu'à ses dernières heures, il resta profondément dévoué au monde combattant, à la mémoire et au service de la Nation.

Sources : Ministère des Armées Mise à jour : 16/03/2021 - Auteur : La Rédaction - Direction : DCoD

C'est avec stupéfaction et une grande tristesse que j'ai appris le décès du Lieutenant-Colonel Alain CLERC, en début d'année nous nous étions vus la dernière fois au ravivage de la flamme. La CNRM exprime sa peine devant le départ d'une figure du monde combattant. Alain Clerc était un ami de notre confédération dont il fut un pilier pendant de nombreuses années. Cette amitié ne se démentit pas lorsqu'il rejoignit la FNAM, notamment parce qu'il aimait de façon très vivante la Commission des droits, l'une des sources principales des informations qui intéressent les anciens militaires. Il nous apporta toujours son appui en particulier à Solidarité Militaire qu'il considérait comme la référence dans les publications du monde combattant.

Le président de la CNRM

La Commission européenne fait son mea culpa et promet de muscler la production de vaccins (Extraits)

Si elle reconnaît avoir mal anticipé la « production de masse » des vaccins et se heurter aujourd'hui à des goulets d'étranglement, Ursula von der Leyen a défendu la stratégie commune de vaccination devant les eurodéputés. Qui dans l'ensemble, la soutiennent, même s'ils réclament plus de transparence sur les relations avec les laboratoires.

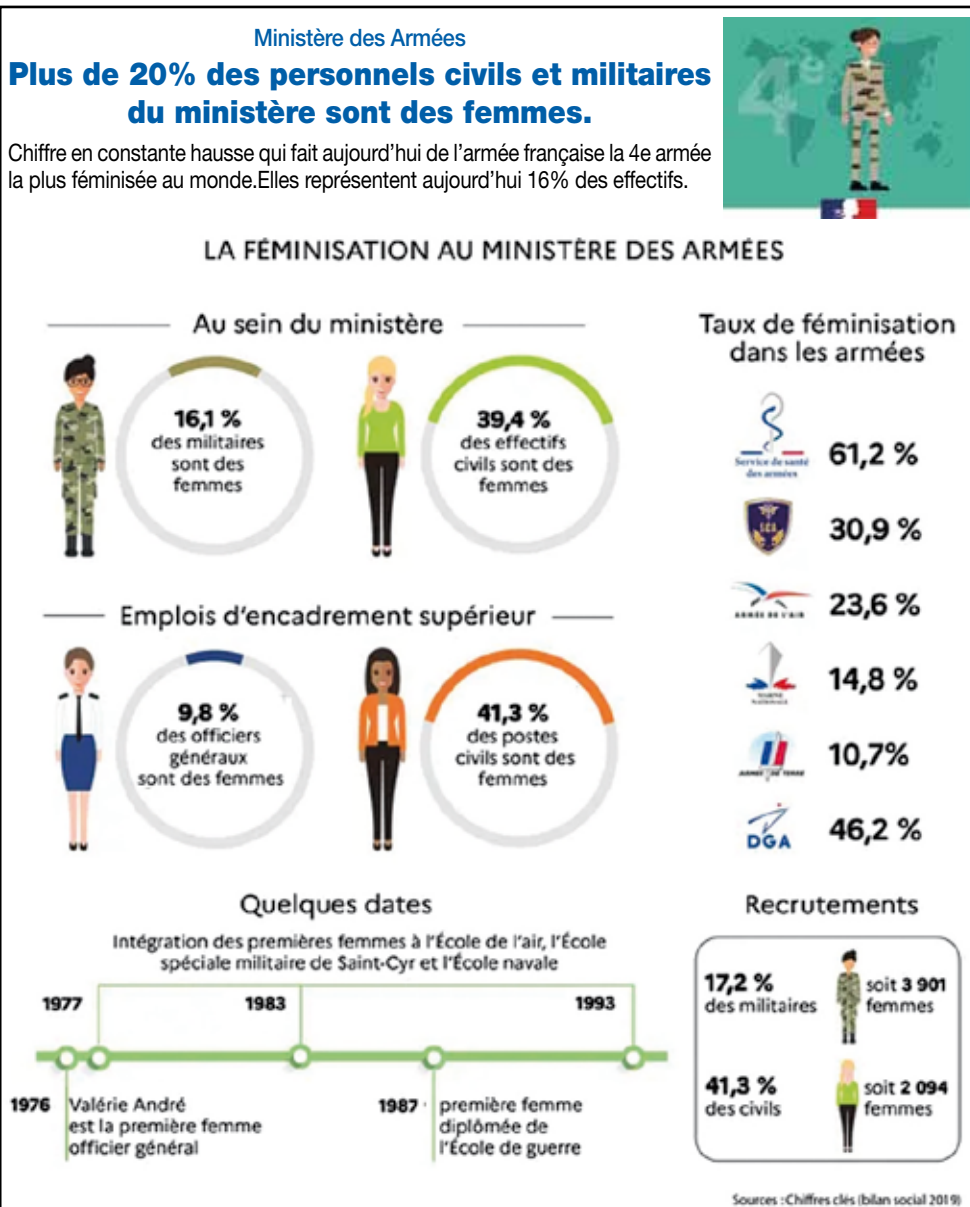
Pour répondre aux critiques sur son opacité, la Commission européenne a décidé de mettre à la disposition des eurodéputés le contrat conclu avec l'américain Johnson & Johnson. Trois contrats de précommandes de vaccin (sur les six qu'a signés la Commission) ont déjà été rendus publics, quoiqu'expurgés des passages jugés les plus sensibles par les laboratoires. (Johanna Geron/REUTERS)

L'Union européenne n'a pas de recette miracle pour multiplier les vaccins. (...) Face au déluge de critiques qui s'est déversé ces dernières semaines sur sa gestion de la politique vaccinale, Ursula von der Leyen s'est employée à convaincre que l'Union européenne faisait « tout ce qui était possible » pour accélérer la production de masse de doses de vaccin et tenir l'objectif de vacciner 70 % des adultes d'ici à la fin de l'été.

En dépit des passes d'armes avec Astra Zeneca et des retards imprévus annoncés par Pfizer -BioNTech, 26 millions de doses ont été livrées en Europe depuis la fin décembre et plus de 17 millions de personnes sont à ce jour vaccinées. « C'est un fait que nous ne sommes pas aujourd'hui là où nous voudrions être dans la lutte contre le coronavirus », a reconnu Ursula von der Leyen. « Nous avons été en retard pour l'approbation des vaccins. Nous avons été trop optimistes sur la production de masse. Et peut-être avons-nous eu aussi trop de certitudes sur le fait que les commandes seraient effectivement livrées dans les temps », a-t-elle ajouté.

Jusqu'à 400 composants

L'accent a été mis sur le développement du vaccin qui a été réalisé à une vitesse record, mais les Européens ont sous-estimé la complexité liée à la production de masse de ces doses. « On ne peut pas



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS MILITAIRES (CNRM)

17, rue de Bourgogne – 75007 PARIS
Tél. 01 45 51 57 28 – email : sg@cnrm.fr - fichier@cnrm.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame, Monsieur (1) (NOM et Prénom) :

Adresse postale complète :

Tél : Téléphone mobile : email :

- DEMANDE SON ADHÉSION À LA CNRM
retraité(e) militaire – ancien(ne) militaire – militaire en activité – conjoint(e) – sympathisant(e) – (1) Rayer la mention inutile

- DÉCLARE AVOIR CONNU L'EXISTENCE DE LA CNRM PAR :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Date de naissance : Profession actuelle :

Dernier grade / armée : Numéro carte du combattant : Numéro TRN (titre reconnaissance de la Nation) :

Ce formulaire est à retourner à l'adresse ci-dessus. Joindre un chèque de 30 € minimum et une enveloppe timbrée destinée à recevoir la carte d'adhérent et le timbre annuel en retour.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, en adhérant je conserve l'accès à mes données personnelles, dont je peux demander la suppression des fichiers de la CNRM.

Le nouveau statut général des militaires autorise les militaires d'active à adhérer à la Confédération Nationale des Retraités Militaires.

SOLIDARITÉ MILITAIRE

Périodique édité par la Confédération Nationale des Retraités Militaire (CNRM)

Association déclarée :

- régie par loi du 1^{er} juillet 1901,

- affiliée à la Fédération nationale André MAGINOT

17 rue de Bourgogne - 75007 PARIS
Tél. 01 45 51 57 28 - Fax : 01 45 55 25 23

Directeur de la publication

Jean Paul AMEILHAUD

Rédacteur Défense – Coordinateur JSM

Yves CALTAGIRONE

Impression :

FRANCHE COMTE IMPRESSION (MEDIATOUR)

62 rue de Chevigny - 21130 AUXONNE
5, rue de Chatelet – 70005 VESOUL Cedex

Commission paritaire des Publications

Inscription n° 0325 A 07231

Prix du numéro : 2,80€

Tirage : 20 000 exemplaires

ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE

- ACTUALITÉS DES ARMÉES -

OPÉRATIONS EXTERIEURES



Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Elle regroupe environ 5 100 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.

Le Génie, acteur essentiel de l'opération BARKHANE

Mise à jour : 19/02/2021

Le Lieutenant (LTN) Julien, chef de section Génie, est arrivé au Sahel en fin d'année 2020. Sa section fait partie du Sous-groupe tactique désert (SGTD) du Groupement tactique désert (GTD) Conti. Engagés à plusieurs reprises en opération conjointe avec une unité nigérienne, les sapeurs ont pu faire montre de leurs qualités intrinsèques et de leurs savoir-faire.

La mission principale des sapeurs au Sahel : permettre le passage des véhicules de la Force

Le SGTD, auquel est rattachée la section du LTN Julien, est composé de plus d'une centaine d'hommes, issus principalement de la cavalerie, mais aussi de l'infanterie. L'esprit de cohésion et de camaraderie y règne sans effort particulier. « Nous appuyons la mobilité tactique du SGTD et de ses partenaires nigériens en ouvrant des itinéraires sur un terrain désertique difficile. Mes hommes travaillent d'arrache-pied avec leurs pelles, leurs plaques de désensablement et une bonne dose d'ingéniosité pour permettre aux véhicules de toujours passer lors des opérations », commente l'officier sapeur, « mais ce n'est pas tout : l'ennemi refuse la confrontation et pratique le harcèlement. Alors nous vérifions que rien ne soit piégé ou miné à notre passage ». Ces missions essentielles, et le LTN, très proche de ses hommes, leur demande de conserver discipline, rigueur et professionnalisme en toutes circonstances. « La routine, les baisses d'attention peuvent mener à l'échec. Il est impératif de rester concentrés, nous n'avons pas le droit de baisser la garde », insiste-t-il.

« Il faut exercer l'œil du sapeur, son premier moyen de détection »

Les sapeurs progressent en ligne munie de leurs détecteurs électromagnétiques portables de mines. Ils redoutent un piège. « Nous ne pouvons pas passer tout le Sahel au détecteur », ironise le LTN Julien, « alors il faut comprendre le terrain et se mettre à la place de l'ennemi. Si j'étais lui, où poserais-je un piège ? ». L'œil des sapeurs s'aiguise au fil des missions et la section possède des cadres expérimentés. Si le détecteur réagit, les sapeurs s'agenouillent avec leurs sondes amagnétiques pour délicatement fouiller le sol. L'expérience et la dextérité permettent aux meilleurs d'entre eux de distinguer facilement les pierres, les bois ou les métaux sous la surface, rien qu'aux vibrations de la sonde au contact. Pour dégager un élément suspect du sol, ils utilisent un pinceau ou une brosse. Ils évitent ainsi d'appliquer trop de poids sur le sol, certaines mines réagissant aux environs du kilogramme de pression. Patience et rigueur sont de mises.

« Il en va de même pour les fouilles. On ne peut pas toujours tout passer au peigne fin pour trouver une cache d'armes ou un plot logistique. Alors il faut entrer dans la tête de l'adversaire ». Le LTN veille au grain et donne ses conseils aux plus jeunes : « Insiste sur cet axe-là... Regarde autour de toi. Les terroristes veulent retrouver ce qu'ils enfouissent ou dissimulent. Pense aux indices qu'ils auraient laissés ». Chaque jour, les sapeurs ont inlassablement donné le maximum. Chez eux, la confiance est la règle : « si l'un d'entre nous n'est pas au rendez-vous, le groupe est en danger. Tous le savent alors ils donnent le meilleur. Je suis fier d'eux ! » conclut-il.



Sources : État-major des armées - Droits : EMA

Accord de paix dans le cercle de Koro entre Peuls et Dogons

Au Mali, des bergers peuls avec leurs animaux (image d'illustration). Dans le pays, il faut désormais faire renaître la confiance entre les différentes communautés. David Baché / RFI

Au Mali, un nouvel accord de paix a été signé jeudi 25 février à Koro, dans le centre du pays. Il concerne les communautés peuls et dogons sous le patronage des communautés mossi et samogo.

Les seize communes du cercle de Koro sont représentées, notamment grâce à la médiation de l'ONG Centre pour le dialogue humanitaire. Plus de 300 leaders communautaires se sont engagés entre autres à déposer les armes et permettre le retour des déplacés. C'est le quatrième accord de paix signé dans cette partie du Mali mais c'est la première fois que l'état malien était représenté.

La présence de l'administration malienne auprès des communautés peuls et dogons, par l'intermédiaire du chef de cabinet du ministre de la Réconciliation nationale et de la Cohésion, a été saluée par les deux camps. Pour Souleymane Barry, chef du village de Diankabou, sa présence est même indispensable :

« En l'absence de l'État, chacun cherche à se venger à se rendre justice à lui seul ; mais avec l'État, chacun sait que s'il fait quelque chose d'anormal, l'État est là et va s'en charger. C'est pourquoi nous sommes très contents du retour de l'État, de l'administration. »

Mais le retour de l'administration malienne dans les négociations ne doit pas s'arrêter là pour les principaux acteurs. Maintenant que la paix est signée entre les communautés, il faut négocier avec les groupes armés, qui n'ont pas paraphés l'accord. Amadou Ongoiba, le président des chasseurs Dozo de Dana Amassagou fait partie de ces groupes mais il s'est investi personnellement dans les négociations et était présent au moment de la signature :

« À l'endroit de l'État, il faut vraiment qu'il approche le chef d'état-major de Dana Amassagou, il faut qu'il approche les milices peuls, il faut que ceux qui prennent les armes s'asseyent et parlent. »

Parmi ces groupes armés, deux sont particulièrement montrés du doigt pour des violences ces dernières années : la Katiba Macina d'Amadou Kouffa, et les chasseurs de Dana Amassagou de Youssouf Toloba.

Source : Rfi - Publié le : 27/02/2021 - 02:48

BARKHANE :

Gao -Tombouctou, un convoi pas comme les autres



Dans le cadre du soutien logistique, le sous groupe logistique n°2 (SGL 2) du Groupement tactique désert logistique (GTD LOG) a conduit une opération de ravitaillement au profit de la Force Barkhane depuis la base militaire de Gao vers celle de Tombouctou : 800 km de pistes.

Composé de quatre-vingt-trois véhicules, ce ravitaillement majeur a permis de transférer de Gao à la « ville aux 333 saints », les véhicules et le matériel de deux Pelotons de renseignement et d'investigation (PRI) et de ravitailler en carburant la base militaire de Tombouctou .

Chaque opération de ce type fait l'objet de mesures de sécurisation particulières. En tête de convoi, une section d'appui et un élément du génie sont chargés ensemble, d'éclairer la piste en amont d'un Peloton de circulation et d'escorte (PCE). « Un convoi de cette ampleur avec deux tiers de camions civils est lent et peu manœuvrable » explique la capitaine Camille, commandant d'unité. « Mon rôle est de veiller à la synchronisation de tous les acteurs, au sein même du convoi, et avec les appuis aériens, pour garantir une bonne fluidité des déplacements et des savoirs faire à mettre en œuvre.

La piste qui mène à Tombouctou est aussi l'une des plus techniques. « Le terrain sablonneux voire boueux rend certains passages infranchissables pour des camions de près de quarante tonnes et oblige les véhicules de tête à revoir en permanence le tracé du convoi » précise-t-elle. A ces difficultés topographiques, peuvent aussi se rajouter des aléas d'ordre mécanique comme des moteurs en surchauffe, des embrayages cassés ou des crevaisons à répétition qui nécessitent de repenser la manœuvre en conduite. « Cela fait partie du challenge, celui de se réinventer sans cesse. C'est le terrain qui commande. Je pense que l'ensemble de mon escadron a tiré des enseignements de tous ces cas non conformes. C'est gratifiant de terminer son mandat sur un convoi si technique »

Sources : État-major des armées Mise à jour : 10/03/2021 - Droits : EMA

ARMÉE DE TERRE

Aguerrissement pour l'Ecole de Saint Cyr Coetquidan

Superbe shoot photo du stage d'aguerrissement au Centre d'entraînement en forêt équatoriale (#CEFEE) terminé pour nos élèves officiers du «1er Bataillon de France».



Piste « Liane » et « Pecari », franchissement, survie, navigation, tir, topographie, pendant plus de 10 jours, les élèves officiers ont affronté un milieu exigeant et formateur, dans le but de se dépasser moralement et physiquement. Capacité à affronter l'adversité collectivement, sur les pistes « Jaguar » et « Brancardage ». Cohésion, entraide, de belles valeurs qui font la force du groupe, sous les directives légionnaires. SELVA !

Crédit photos : 3e Régiment étranger d'infanterie officiel.

Source : Crépin Mercedes • Directrice de la publication chez Force & Honneur magazine

ARMÉE DE L'AIR

Opération réussie pour le premier exercice militaire spatial français, baptisé « AsterX »

Le scénario d'« AsterX » comportait notamment une attaque par un objet inconnu, qui se révélait être un satellite ennemi doté d'un bras articulé.



Emmanuel Macron au Centre national d'études spatiales (CNES) à Toulouse, vendredi 12 mars. STÉPHANE MAHÉ / AFP

Et si un satellite ennemi, doté d'un bras articulé, harponnait un satellite français ? Tel était le scénario de l'exercice militaire spatial « AsterX », le premier organisé en France et en Europe, auquel Emmanuel Macron a assisté, vendredi 12 mars, au Centre national d'études spatiales (CNES) à Toulouse. Avec son état-major et la ministre des armées, Florence Parly, le chef de l'Etat a d'abord présidé une réunion de travail du commandement de l'espace, qu'il a créé en 2017 pour piloter la stratégie militaire spatiale.

M. Macron était surtout venu rencontrer les « combattants de l'espace », les opérateurs au sol qui viennent d'effectuer une simulation de crise spatiale internationale sur quatre jours, où un pays hostile tentait de détruire un satellite de la confédération alliée, Siva. Le scénario d'« AsterX » comportait une attaque par un objet inconnu, qui se révélait être un satellite ennemi doté d'un bras articulé – ce qui existe, a expliqué au président le colonel Christophe, qui commandait les opérations d'« AsterX ».

Autre péripétie, le pays ennemi, Piros, envoyait discrètement des « nanosatellites » de quelques centaines de grammes, capables de détruire un objet dans l'espace. Entre-temps, une résolution de l'Organisation des Nations unies (ONU) et une déclaration de la France dénonçaient les manœuvres de Piros. Il fallait d'urgence modifier l'orbite du satellite en danger pour le mettre à l'abri. Dans l'exercice, « en conseil de défense nous avons pris cette option », a dit en souriant le chef d'état-major des armées, François Lecointre.

MARINE NATIONALE

OPÉRATIONS DE LA SEMAINE - COMETE

Bataillon de Marins Pompiers de Marseille

L'équipe COMETE a réalisé la semaine passée :

- 377 prélèvements surfaciques.
- 107 prélèvements dans les eaux usées.

Ces marins redoublent d'effort pour traquer et éliminer le virus de la COVID19.



ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE (suite)

Des hypothèses loin d'être fictives

Opération réussie : l'attaque est déjouée. Et l'appui d'un satellite américain a permis de poursuivre la mission de l'appareil français. La France a conduit l'exercice avec le concours de plusieurs alliés (Allemagne, Italie, États-Unis).

« AsterX » a permis de tester l'analyse d'un objet inconnu, la modification en urgence de l'orbite d'un satellite, le brouillage d'un signal pour aveugler un appareil ennemi...

Des hypothèses loin d'être fictives : en 2017, le satellite espion russe Louch-Olympe avait tenté de s'approcher du satellite militaire franco-italien Athena-Fidus. Et, en 2020, Washington a accusé la Russie d'avoir « conduit un test non destructeur d'une arme antisatellite depuis l'espace ». Depuis, d'autres agissements du même type ont eu lieu, a signalé l'Elysée sans en donner le détail.

(...)

Source : Le Monde avec AFP Publié le 12 mars 2021 à 18h22 - Mis à jour le 12 mars 2021

Hommage à Olivier Dassault



Pilote, ingénieur, homme politique, artiste : Olivier Dassault, homme aux multiples talents est décédé le 7 mars 2021.

L'armée de l'Air et de l'Espace adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur le député Olivier Dassault, décédé dans un accident d'hélicoptère, le 7 mars 2021.

Passionné d'aviation à l'image de son grand-père Marcel Dassault et de son père Serge Dassault, il a intégré l'école de l'air en 1971 dans le corps des officiers de l'air avant de basculer en 1974, dans la

réserve opérationnelle, jusqu'au grade de commandant, en 2000. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, officier dans l'ordre national du Mérite et officier de l'ordre des Arts et des Lettres.

Nos pensées vont également à l'entourage du pilote d'hélicoptère qui a également perdu la vie dans ce tragique événement.

Crédit photo : Groupe Dassault/S.Dulud - Mise à jour : 09/03/2021 - Direction : Armée de l'Air et de l'Espace - Sources : Armée de l'Air et de l'Espace - Droits : @ armée de l'Air et de l'Espace

GENDARMERIE

Formés par le GIGN, des gendarmes sensibilisent les élus à la négociation

La mort d'un maire dans le Var en 2019 et les agressions à répétition ont conduit le gouvernement à agir pour les élus locaux. Des négociateurs formés par le GIGN donnent des techniques en cas d'agression. Illustration dans la Manche.



Une première session de sensibilisation des négociateurs de la gendarmerie a été organisée pour des élus de la Manche dont Francis d'Hulst (à gauche), maire délégué de Portbail, violemment agressé l'été dernier par un adepte du camping sauvage. | OUEST-FRANCE

« Vous êtes stressés ? Non. Parce que nous oui. Plusieurs paires d'yeux sont tournées vers nous et vous attendez beaucoup de cette sensibilisation. Mais dans quelques minutes, le stress sera de votre côté. » Entrée en matière peu commune, de Jérôme (*), ce jeudi 11 mars au matin, dans une

salle du groupement de gendarmerie de la Manche. Cet adjudant-chef et ses deux collègues, Patrice et Patrick, reçoivent une petite dizaine d'élus, invités par le colonel de gendarmerie et le préfet à participer à une « formation des élus à la gestion des incivilités ». Une première session, avec des mises en situation, qui sera suivie de treize autres dans le département jusqu'à la mi-mai et verra passer des dizaines d'élus locaux.

Chaque département est concerné. Et si la Manche n'a pas à déplorer de décès, comme dans le Var en 2019, deux agressions violentes ont tout de même défrayé la chronique. Celle du maire de Tessy-Bocage, Michel Richard, le 10 décembre 2019, roué de coups après avoir surpris deux hommes qui dégradent des décorations de Noël. Et celle de Francis d'Hulst, maire délégué de Portbail, frappé à plusieurs reprises par un adepte du camping sauvage le 6 août dernier.

Pas de dialogue face à un groupe

L'augmentation de ces violences à l'encontre des élus locaux (environ 400 par an) a entraîné le garde des Sceaux à publier, en septembre 2020, une circulaire appelant à une réponse pénale « systématique et rapide ». Dans ces deux cas, les agresseurs ont pris amende et prison ferme, même si pour Portbail un rappel à la loi avait été prononcé par erreur dans un premier temps.

« Quand vous avez affaire à un groupe de gens énervés, repérez le leader et isolez-vous avec lui pour créer un environnement favorable à la négociation », conseillent les négociateurs de la gendarmerie aux élus. | OUEST-FRANCE

Les négociateurs de Basse-Normandie, six hommes et cinq femmes, évaluent la situation avant de faire éventuellement appel à une force d'intervention comme le GIGN.

Ils sont rompus aux situations de crise, du type menaces de suicide, prise d'otage dans un cadre familial... Et leur premier conseil a du sens. « Ne tentez jamais une négociation avec un groupe. Ça ne marche pas. Repérez un leader, isolez-vous avec lui, écoutez-le et alors seulement la négociation peut commencer. »

« J'aurais agi différemment »

Des conseils et une sensibilisation que n'est pas

près d'oublier Francis d'Hulst. « Dommage que je n'ai pas eu cette formation avant mon agression, j'aurais agi différemment même si le souci n'est pas de mon côté. » Et si c'était à refaire ? « Déjà je n'irais pas seul, car dans mon cas ils étaient trois. Et puis même si ça ne change rien à la finalité, je ne dirais pas que je vais appeler les gendarmes, car c'est en le disant que j'ai reçu des coups. »

*Pour préserver leur identité, seuls les prénoms des négociateurs de la gendarmerie sont utilisés.

Source : Ouest-France Nicolas DENOYELLE. Publié le 11/03/2021

La médaille de la sécurité intérieure pour plus de 500 gendarmes



Un peu plus de 500 gendarmes viennent de se voir attribuer la médaille de la sécurité intérieure. Moitié moins qu'en janvier 2020.

Quelques jours après la publication du contingent de bénéficiaires prévu pour l'année 2021, un arrêté, daté du 23 février, vient de paraître au Bulletin officiel du ministère de l'Intérieur. Il précise le nom et la fonction de l'ensemble des décorés.

On retrouve ainsi 496 médailles de la sécurité intérieure avec agrafe "Gendarmerie nationale". (...) 79 gendarmes reçoivent l'échelon argent de la médaille avec agrafe Gendarmerie. A noter qu'une inspectrice des finances publiques les accompagne cette année.

Enfin, parmi les 386 médaillés à l'échelon bronze avec l'agrafe Gendarmerie, on compte trois réservistes, deux administratrices civiles ainsi que six agents ou officiers étrangers. Ces derniers appartiennent notamment à la Guardia civil espagnole ou la police fédérale brésilienne.

IGESA

Réservé aux personnels militaires et civils du ministère des Armées en activité ou à la retraite, conjoint, conjoint survivant n'ayant pas repris une vie de couple.

Prêt à plus de confort ?

Aménagement ou rénovation, concrétisez votre projet avec l'IGESA, en le finançant avec un Prêt Travaux d'Action Sociale du Ministère des Armées.

Jusqu'à
13 000 euros
sur une durée
maximum de 120 mois

Exemple : Pour un prêt travaux de 13 000 € sur 120 mois :
122,20 € X 120 mensualités (assurance et frais de gestion compris).

1%*
Taux annuel des
frais de gestion

Simulez
votre crédit
en ligne sur
igesa.fr

Plus d'infos
04 95 55 30 20
igesa.fr

* 1% du capital emprunté, prélevé avec la mensualité du prêt, sans intérêt, ni frais de dossier.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

POINT DE VUE - Débats (suite)

Les opinions et avis publiés dans cette rubrique n'engagent que leur auteur.

En fin de confinement, le problème des séquelles est pointé. D'ailleurs un projet de recherche des hôpitaux de Paris, à la demande du ministère, s'intéresse à celles touchant les actifs de 18 à 70 ans.

Le conseil de l'ordre a constaté la très faible fréquentation des cabinets médicaux de ville pendant le confinement.

Le retour du mal français Juillet 2020 - novembre 2020

Comme partout en France, la grande affaire ce sont les vacances avec un brassage très important pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, la ruée sur les bars et restaurants. La pression virale diminue mais reste présente, surtout dans les EHPAD (visite des familles de passage ?), les sorties de réanimation longue font porter l'effort sur les soins de suite.

Le CHU, comme les CH et cliniques tente de rattraper les retards de consultations et les actes déprogrammés, alors même qu'il faut bien accorder un minimum de vacances aux personnels.

Constatant la grande diversité dans la prise en charge et la conduite de la crise selon les régions, la pression administrative de l'autorité centrale se fait maintenant sentir (nouveau premier ministre ?, revanche de la direction de la santé qui n'a pas brillé jusque-là ?). Comme toujours dans ce cas le recours au nivellement par la base va ralentir l'élan des mieux organisés, place à l'administration hors-sol... mais centrale.

Alors, que l'on constate que le virus galope chez les jeunes asymptomatiques, que la rentrée approche et qu'ici comme partout les spécialistes prévoient une deuxième vague, aucune mesure structurelle n'est proposée pour faire face à ce type de crise. Malgré les appels de la FHF notamment, la léthargie de l'été français frappe les décideurs qui ont repris la main. Le fameux SEGUR de la santé passe à côté des objectifs majeurs d'une réforme de fond du système de santé.

Dès le début de septembre, les cas se multiplient à nouveau, les plus jeunes transmettent aux plus âgés et d'abord à leurs familles. Les fêtes dites d'intégration inquiètent, le doyen de la fac de médecine presse les étudiants à la plus grande prudence. Devant le nombre de cas, l'école des mines ferme. Saint-Etienne a la particularité d'avoir un nombre important d'étudiants qui continuent à résider chez leurs parents et donc diffusent très bien. La ville n'hésite pas à inaugurer un immense centre commercial et de loisir de 70 000 m², desservi par des transports collectifs.

Le 18 septembre, lors d'un nouveau bureau de la FHFAURA, le Pr Bruno Lina prévient : la deuxième vague est là, la région va être très touchée et le pic ne sera peut-être pas atteint avant fin novembre, nous vivrons avec les masques au moins jusqu'à la fin du printemps 2021. Il faudrait avoir 2200 lits de soins critiques pour faire face sereinement !

Mais il faut désormais attendre les décisions centrales, la belle organisation ne peut se mettre en place.

Devant l'envol des contaminations, le maire de Saint-Etienne obtient la visite du premier ministre et la décision d'un dépistage au niveau de la ville... qui aura lieu 2 mois plus tard juste avant les fêtes. Le 3 novembre le taux d'incidence pour la métropole de Saint-Etienne est de 1163, il frôlera les 1200 au pic.

Les élus interpellent le premier ministre pour l'aide de l'Armée, déprogrammations, transferts, le semi confinement fait un peu retomber la pression. L'organisation public-privé a fonctionné mais sans l'ardeur du début d'année.

Toutes les EHPAD ont été touchées, la moyenne basse des décès se situe autour de 20%. Il est très difficile de connaître l'importance des cas dans les autres établissements médico-sociaux que les EHPAD et les foyers logements.

Déjà se profile les guerres d'intérêt corporatiste et financier, d'autant que l'arrivée annoncée des vaccins va très vite régler le problème. Un petit souci tout de même, aucune directive ne ruissèle jusqu'au GHT.

Les lobbies entrent en scène, les élections écrasent le sujet décembre 2020-février 2021-02-24

Malgré le confinement et les divers couvre feux, la pression en soins critiques reste très élevée sur les établissements. Les observations au sein des établissements entraînent de nombreuses fermetures. Les vacances scolaires et les fêtes de fin d'année inquiètent modérément, le GHT a bien quelques stations de moyenne montagne mais la fréquentation reste locale ou, au pire, lyonnaise.

Toutefois, il a déjà été constaté des cas graves plus nombreux chez les 25-60 ans avec des séquelles lourdes qui interrogent la médecine de ville et les familles.

La polémique sur les vaccins frappe aussi, chez les soignants comme dans la population. Pour les soignants j'avais déjà remarqué le peu d'empressement de la part des médecins du travail des établissements de santé à promouvoir la vaccination antigrippale, la réflexion d'un universitaire enseignant en droit du travail évoquant « le vaccin des patrons » est une piste.

La course aux vaccinations, avec les ressources associées, à charge de l'assurance maladie, aiguise les envies des libéraux. Chacun prêche pour sa chapelle.

Les élus se font soit discrets soit diserts au gré de leur engagement dans les futures campagnes. A Saint-Etienne, la mairie, l'ARS et le CHU ont décidé d'une nouvelle campagne de test pour la population de la ville, cette fois avec un test salivaire doublé d'un PCR pour vérification et recherche des variants dans un cadre expérimental selon l'appel à projet national. En fait, ce test salivaire dont le résultat est obtenu en 45 mn a été mis point, il y a des mois déjà par le laboratoire stéphanois Biospeedia, liée à l'institut Pasteur et produit par Delpharm Biotech à Lyon ; il est déjà employé par plusieurs pays européens et correspond au modèle d'un auto-test potentiel.

Au 15 février plusieurs EHPAD n'ont pas encore reçu la moindre dose de vaccins, et c'est le cas de celle d'un bourg de moyenne montagne, isolé aux limes du Forez et de l'Auvergne, qui déclare un bilan de 83 cas, 48 résidents, 35 personnels, avec déjà 8 décès. Tous dus au variant Anglais. Dans le même temps les laboratoires du nord du département signalent que tous les résultats positifs impliquent ce variant !

Au moment de conclure cette période, alors que la rentrée des vacances est là, l'optimisme n'est pas le sentiment le plus partagé dans

le territoire, ni par les professionnels ni par la population. La saturation des soins critiques n'est pas loin, le taux de vaccination du département est le plus bas de AURA et sans doute parmi les plus bas en national. Curieux pour un territoire qui compte une population vieillissante signalée dans les plans de santé successifs de L'ARS.

Et maintenant... Quelques remarques personnelles

- Les départements ont le plus grand mal à suivre en temps réel ce qui se passe dans les EHPAD privées ou associatives, la question de la responsabilité des établissements médicaux ne devrait-elle pas revenir aux ARS, le handicap et les établissements sociaux demeurant aux conseils départementaux...

- Le nombre des décès à domicile, dans les foyers logement et les résidences seniors de tout type ne seront sans doute pas connus avant des mois par le biais de l'INSEE.

- Il faudra bien un jour envisager l'obligation vaccinale des personnels soignants.

- La crise a aussi accéléré la mise en évidence des conditions de la fin de vie à domicile. Suite à des plaintes, j'ai obtenu la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet dans le GHT Val Rhône voisin, plus petit mais plein de spécificité, proximité de Lyon, disparité entre la partie en vallée du Rhône et les plateaux ruraux de l'Isère, territoire incluant des parties de 3 départements.

- Les élus n'ont pas intégré l'état actuel des Armées et des possibilités du Service de Santé.

François FAISAN, président de l'Association des Retraités Militaires de la Loire

ARC DE TRIOMPHE : Le linceul du vieux monde.



Mais notre règne arrivera
Quand votre règne finira.
Nous tisserons
Le linceul du vieux monde,
Car on entend déjà la révolte qui gronde.
(Aristide Bruant, Les Canuts 1910).

Le 28 janvier 2021, le président de la Fédération Nationale André-Maginot, était à l'Arc de Triomphe pour célébrer le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous la dalle où la flamme du souvenir de la Nation s'élève allègrement. « Au nom de la mémoire du disparu, il y a obligation de veiller à la permanence de la commémoration » écrit Olivier Faron dans « Les enfants du deuil ».

Et pourtant, du 18 septembre au 3 octobre 2021, il faut imaginer que ce même soldat inconnu sera habillé d'un nouveau linceul de vingt-cinq-mille mètres carrés de tissu argenté bleu, de crayon pastel, de peinture émaillée et de sept mille mètres de corde rouge d'après la réalisation d'André Grossmann et l'idée de l'artiste plasticien américain Christo, décédé il y a deux ans. En effet le Centre Pompidou et le Centre des monuments nationaux ont décidé « d'emballer » le monument dans un soutien au courant artistique d'art contemporain. Au nom de la modernité, adieu le respect des symboles du roman national, voici les communicants, les gourous créateurs d'événements, les influenceurs qui ont un sens élevé de la saga moderniste mais moins de celle de l'Histoire





SOLIDARITÉ MILITAIRE
ENTRAIDE - CONSEIL

01 43 87 43 65
Accueil téléphonique personnalisé, situé en France

MUTUELLE DU MONDE COMBATTANT - 5, rue du Havre 75008 PARIS
www.mutuelle-combattant.com

✂ Veuillez me transmettre un devis gratuit (sans engagement de ma part)

Nom :

Prénoms :

Adresse :

C.P. : Ville :

Fixe

Mobile

Email

CNRM

Régime Général Régime Local

Situation de famille :

Etes-vous pris en charge par la sécurité sociale :

100 % total 100 % partiel

Article L.115 oui / non oui / non

Ressortissant ONAC oui / non oui / non

Etes-vous titulaire d'une mutuelle ? oui / non oui / non

A renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ci-dessus.

Conformément à la Loi «informatique et liberté» (78.17) du 6-7-78, vous avez accès aux informations vous concernant et pouvez en demander rectification ou suppression.
(1) - La cristallisation: La tranche d'âge des cotisations est cristallisée. Celui qui adhère dans une tranche d'âge conserve sa tranche d'âge d'adhésion initiale pendant toute la durée de son contrat, indépendamment des augmentations annuelles éventuelles.
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - N°SIREN 784 360 661 - Organisme substituée auprès de MIE

POINT DE VUE - Débats (suite)

Les opinions et avis publiés dans cette rubrique n'engagent que leur auteur.

de France. Certains se souviendront d'un précédent récit médiatique avec le « jogging » du 30 mai 2018 auquel trois mille quatre-cents jeunes, allemands et français, ont participé au milieu des tombes du sanctuaire de Douaumont, au rythme d'un rapp, joué par « les tambours du Bronx » du cinéaste allemand Schlöndorff. Ainsi, François Hollande et Angela Merkel réunis, rendaient hommage aux centaines de milliers de soldats tombés lors d'une des plus sanglantes batailles de la Première Guerre Mondiale.

« Rien ne me faisait plus d'effet que la manifestation de nos réussites nationales et les symboles de nos gloires avec l'Arc de Triomphe dans le soleil » dit le Général de Gaulle dans Mémoires de guerre et mémoires d'espoir (Plon 2016). C'est à la volonté de Napoléon, par un décret impérial daté du 18 février 1806, qu'a été construit ce monument qui ne fut inauguré qu'en 1836, sous Louis Philippe. Chez les romains à l'issue des campagnes guerrières les centurions devaient passer sous cette arche magique pour les décharger des énergies destructrices qu'ils portaient sur eux et qui auraient été dangereuses pour leurs concitoyens. Il s'agit dans cette symbolique d'un appel à la réflexion, à la philosophie, bref déjà au récit national. D'ailleurs les plus anciens, qui ne sont plus aujourd'hui, gardaient inconditionnellement dans leur souvenir la mémoire des hommes qui sont enterrés sous cette dalle du soldat inconnu. Dans un récent numéro de la Cohorte, revue de la

Société des Membres de la Légion d'Honneur, le président de la section girondine, raconte que lors d'une dernière apparition d'un rare poilu survivant de la Grande Guerre, alors qu'on lui proposait de le conduire en voiture jusqu'au centre de l'Arc de Triomphe, il refusa tout net et déclara : « si les anciens qui sont là-dessous me voyaient accepter, ce ne serait pas honorer leur mémoire... J'y vais à pied ! » Et il partit d'un bon pas, malgré sa canne. Voilà sans doute la définition même de l'honneur et il faut s'interroger aujourd'hui pour savoir si une société sans mémoire, sans principes, n'est pas une société sans avenir.

En cet automne 2021, sur la place de l'Etoile les associations d'anciens combattants, fédérations ou fondations célèbreront, comme tous les soirs depuis un siècle, le ravivage de la Flamme de la Nation. Tandis qu'à côté, les passants ou les badauds ébahis voudront, eux, se mettre en valeur en faisant des « selfies » devant l'emballage de l'Arc de Triomphe. Et sans même une seule pensée pour le symbole que porte le monument, ils enverront « un tweet et un like à tous leurs followers » comme on dit aujourd'hui. Mais soudain, le soldat inconnu, celui qui est mort pour eux, pour nous, pour la patrie, pourrait se dresser dans son linceul bleu-blanc-rouge et leur demander tout haut si ces mots sacrificiels ont encore un sens en France, où l'on disserte sans fin sur « les valeurs » de la république.

Dans les croix de bois, Roland Dorgelès écrit, en 1919, ce qui sera notre indéfectible conclusion. « On oubliera. Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qui l'aimaient tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois. »

Dominique BAUDRY,
Colonel (er) et Membre de l'ASAF

Posté le mercredi 03 mars 2021 Diffusé sur le site de l'ASAF :
www.asafrance.fr

«Nous, filles et femmes de harkis, récusons le rapport Stora sur la guerre d'Algérie»

(Extraits)

EXCLUSIF - Le rapport Stora sur « les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie » obéit à des considérations politiques et non historiques, au préjudice de la vérité sur les harkis, se scandalisent Fatima Besnaci-Lancou et Dalila Kerchouche et leurs 49 cosignataires**, toutes douloureusement concernées par cette tragédie. Fatima Besnaci-Lancou et Dalila Kerchouche. Figaro Héritières de la mémoire meurtrie des Harkis, ces anciens soldats recrutés par l'armée française durant

la guerre d'Algérie, nous ne pouvons nous taire après avoir lu le rapport de l'historien Benjamin Stora, à propos des « questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie », remis au président de la République le 20 janvier 2021. Si l'on peut saluer certains de ses aspects, ce travail nous surprend et nous heurte, tant les Harkis se retrouvent, dans ce document, réduits à la portion congrue, et, surtout, évoqués d'une façon tendancieuse...



Source : FigaroVox Par Tribune collective - Publié le 27/01/2021 à 21:07, mis à jour le 03/03/2021

Erratum

au N° 760 de Solidarité Militaire page 9 :

Au sujet de la Cour pénale internationale (CPI) Il fallait lire : « la Cour ne peut connaître que d'infractions commises après juillet 2002 ».

NOTRE CARNET

-- CARNET ROSE -- 56 - MORBIHAN

Mr et Mme GERREBOUT sont heureux de vous annoncer la naissance de leur 2^{ème} arrière-petit-fils, «Roddy Rolins G Hiram», né le 28 Février à Montréal (Canada).

Nous adressons nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands-parents tous nos vœux de bonheur aux bébés.

-- NÉCROLOGIE -- 08 - ARDENNES

Décès de Madame Gisèle MAUVIEL le 24 février 2021 dans sa 87^{ème} année.

16 - CHARENTE

Le Président de l'ARM 16 vous fait part du décès de Monsieur Henri BERNIER-GUICHARD survenu le 17 janvier 2021 à l'âge de 87 ans. A Suzanne son épouse ainsi qu'à sa famille, l'ARM 16 présente ses très sincères condoléances.

21- COTE D'OR

Décès de notre adhérente Madame Liliane JACQUET le 20 novembre 2020.

Décès de notre adhérent et ami Marius JACQUIN, survenu le 11 mars 2021 à l'âge de 91 ans.

34 - HERAULT

Décès d'un de nos adhérents Monsieur Marius BROCHET survenu le 4 mars 2021

Décès de Monsieur Marius BROCHET (adhérent) survenu le 04/03/2021 à SETE.

35- ILLE-ET-VILAINE

Madame Lucette JARRET, décédée le 17 février 2021, épouse de notre camarade Paul JARRET.

Madame Yvonne LEJARD, veuve, décédée le 27 février 2021.

37- INDRE-ET-LOIRE

Monsieur BEDOUET Gaston décédé le 14 Janvier 2021 (BALLAN MIRE)

Madame JURADO Yvette décédée le 21 Janvier 2021 (TOURS)

38- ISERE

Madame Valentine RATAJSKI décédée le 05/03/21

56 - MORBIHAN

Monsieur Jean-Luc MAGNIER, décédé le 20 février 2021, à l'âge de 74 ans.

66 - PYRENEES-ORIENTALES

Décès de Monsieur Henri CAROLA le 14 février 2021, à l'âge de 86 ans.

70 - HAUTE-SAONE

Le Président, les membres du conseil d'administration, les adhérentes et adhérents de l'ARM 70 ont la douleur de vous faire part du décès de leur camarade, Madame Nicole BOURGOIN, survenu le 9 Mars 2021. Condoléances attristées à sa famille et à tous ses proches.

73-74 - DEUX SAVOIES

Décès de Monsieur Christian TROPHARDY le 30/01/2021 à l'âge de 82 ans. (73190 LA RAVOIRE)

81 - TARN

L'ARM 81 a la tristesse de vous faire part du décès de Monsieur Brunot CAKIN le 22 février 2021, (81160 Saint Jérémy).

84 - Haut VAUCLUSE

Décès de Monsieur Guy ROUSSEAU le 04/02/21 à l'âge de 86 ans. A sa famille et ses proches amis, nous présentons nos plus sincères condoléances

Décès de Monsieur André TOURNAYRE le 17/02/21 à l'âge de 86 ans. A sa fille Patricia, sa famille proche et ses amis, nous présentons nos plus sincères condoléances.

88 -VOSGES

Monsieur Raymond MICHEL, décédé le 08/03/2020

A toutes ces familles dans la peine, nous adressons nos condoléances les plus sincères et les assurons de nos sentiments douloureux et fraternels.

Plaques funéraires personnalisées

Collection granit 300x200mm, texte, insigne et décorations au choix
plus d'infos sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

Documentation sur simple demande à :
SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél.Fax: 03 89 69 16 67
Email: contact@serigraphiewetter.com

1^{er} AVRIL !

En ces premiers jours d'avril, oublions un peu le coronavirus qui engendre la tristesse et reportons-nous aux temps anciens où, le 1er avril, les Français avaient l'habitude de s'offrir des vœux et des cadeaux pour célébrer le passage à l'année nouvelle. Alors, gardons cette coutume, oublions l'édit de Roussillon et souhaitons que les mois qui viennent nous apportent beaucoup de bonheur, sous un ciel radieux, dans un monde purifié, débarrassé de ce maudit virus.

Cet édit, l'édit de ROUSSILLON, fut signé par le jeune roi Charles IX, lors de son grand tour de France organisé par sa mère Catherine de Médicis. Fuyant la peste déclarée à Lyon, elle avait trouvé refuge, avec son fils Charles IX, du 17 juillet au 15 août 1564, au château de Roussillon, qui avait été la propriété du

cardinal François de Tournon (1489-1562).

Afin d'uniformiser l'année dans tout le royaume, Charles IX confirme l'article 39 de l'édit de St-Germain donné à Paris au début de janvier 1563 (édit qui prescrivait déjà de dater les actes publics en faisant commencer les années au 1er janvier), acte législatif qu'il promulgua à Roussillon le 9 août 1564.

Il décide donc que l'année débuterait désormais le 1er janvier, marque du rallongement des journées, au lieu de fin mars, arrivée du printemps. Le pape Grégoire XIII étend cette mesure à l'ensemble de la chrétienté avec l'adoption du calendrier grégorien en 1582.

Selon la légende, beaucoup de personnes eurent des difficultés à s'adapter au nouveau calendrier, d'autres continuèrent à célébrer le 1er avril selon l'ancienne

tradition. Pour se moquer d'elles, certains profitèrent de l'occasion pour leur remettre de faux poissons correspondant à la fin du carême « le fameux poisson d'avril ». En souvenir des temps anciens, les farceurs n'en continuent pas moins à se faire des cadeaux «pour rire» à l'occasion du 1er avril : poissons accrochés dans le dos, canulars divers et variés, blagues plus ou moins réussies...

Comme le 1er avril coïncide aussi avec la fermeture de la pêche, le mois d'avril étant la période du frai (reproduction) pour beaucoup de poissons de rivière, on qualifie ces amusements de « poissons d'avril » car ils sont aussi peu sérieux que de pêcher un poisson en avril !...

Gisèle ERRE



Actualités culturelles

- SÉLECTION LITTÉRAIRE -

LIVRES

Pour vous, j'ai tourné les pages

par Louis Ourliac



DE GAULLE ET LA RÉVOLUTION TRANQUILLE, de Roger BARRETTE – Éditions Regain de lecture – 348 pages – 18 euros.

Charles de Gaulle entretient des relations avec les Canadiens français depuis 1940 et, durant sa présidence, il s'intéresse à la Révolution tranquille qui métamorphose le Québec.

Le 24 juillet 1967, à Montréal, il ébahit le monde entier avec une expression –Vive le Québec libre ! – qui révèle aux Français, et aux autres nations, l'existence au cœur de l'Amérique anglo-saxonne d'un peuple aspirant à vivre pleinement en français.

Au-delà de ce cri resté largement incompris, ce livre dévoile les motivations profondes du général de Gaulle. Une soixantaine de confidences méconnues et de déclarations sont mises en lumière, dans leur contexte pour en faire ressortir à la fois le sens et la portée.

Cet ouvrage, enrichi de nombreuses photographies et documents, dresse un bilan des retombées au Québec, en France et dans la francophonie, de la politique québécoise menée par de Gaulle.

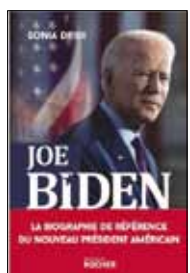
De plus, le livre fournit une précieuse chronologie comparée de l'Histoire de France et du Québec depuis le XVI^e siècle.

LES VOILES DE LA RÉPUBLIQUE, d'Antonio FERRANDIZ –Éditions Corsaire - 500 pages – 20 euros.

En 1793, alors que la Terreur bat son plein, la Marine française s'adapte tant bien que mal aux bouleversements de la Révolution.

Pour Athanase Delrieu, c'est une aubaine : à 18 ans, cet aspirant de première classe va prendre le commandement de sa frégate après une bataille meurtrière contre les Anglais qu'il va continuer à combattre mission après mission, jusqu'en Amérique.

Mais l'Angleterre n'est pas son seul ennemi. Il va devoir affronter le farouche Jacobin Bourdier, aspirant à bord du même bateau, des Royalistes et surtout une troupe de Chouans avec à leur tête Olympe de la Sablière de Grandet. Et Athanase n'est pas insensible aux charmes et au courage de la belle



JOE BIDEN, de Sonia DRIDI – Éditions Du Rocher – 328 pages – 19,90 euros.

Plus personne ne croyait en sa candidature. Et pourtant, c'est sut lui qu'a parié l'Amérique anti-Trump. Une Amérique lassée et étourdie par quatre années d'un président incontrôlable et provocateur, prêt à tout pour satisfaire sa base électorale et se maintenir au pouvoir.

Joe Biden est le président le plus âgé de l'histoire des États-Unis, il s'est posé en candidat de la transition, prêt à laisser le flambeau à la jeune génération, une fois la « menace » Trump éliminée. Biden a commencé sa carrière politique il y a près de 50 ans et sa vie a été ponctuée de tragédies. A en croire certains observateurs, il manque cruellement de charisme et d'énergie. La campagne de Trump a tenté de le faire passer pour un homme sénile qui sera la marionnette de la gauche radicale. Au contraire, ses premiers pas à la Maison Blanche témoignent de décisions énergiques totalement différentes de ce qui était prédit par ses détracteurs.

Joe Biden fait de ses qualités humaines un message politique alors que les États-Unis font face à des défis historiques sur les plans sanitaire et économique. Comment ce candidat d'une autre époque a-t-il pu se poser en «sauveur » des démocrates ? Pourra-t-il unir une Amérique plus divisée que jamais ?

La biographie de référence du nouveau président américain.



LE ROMAN DE LA FAYETTE de Patrick POIVRE D'ARVOR –Éditions du Rocher – 467 pages – 8,95 euros –

26 mars 1774, Versailles : le jeune Gilbert de La Fayette, venu tout droit de son Auvergne natale, se présente à la Cour. Face à lui, Marie-Antoinette qui n'est encore que Dauphine. Les jeunes gens se jaugent : Gilbert lit dans les yeux de la jeune fille le désir d'une femme ; il en est sûr, il la désire aussi. Désormais, leur destin est lié. Leurs routes vont se croiser et se décroiser au fil de ces années qui comptent parmi les plus

marquantes de l'histoire de France. Pour Gilbert, l'occasion de briller aux yeux de sa reine va très vite se présenter.

A dix-huit ans, il n'a qu'une idée en tête : aider les Américains à conquérir leur liberté en combattant les Anglais qui, naguère, ont tué son père. Donné pour mort à Paris, deux fois victorieux, on lui confie une division, et le jeune marquis va trouver dans cette lutte l'occasion de révéler une bravoure et un sens du combat qui conduira George Washington, futur président des États-Unis, à le considérer comme son fils adoptif.

De retour en France, La Fayette est auréolé d'une telle gloire qu'elle indispose à la Cour, d'autant plus qu'il rapporte d'Amérique des idées subversives.

1789 : La prise de la Bastille survient alors que notre héros est devenu chef de la garde nationale. La Fayette est déchiré entre l'amour qu'il n'a jamais cessé de vouer à la reine qu'il sauvera de la mort à trois reprises, et son engagement pour la défense des droits de l'homme et la liberté des citoyens. Emporté dans la tourmente de la Révolution, promu lieutenant général commandant l'armée du Nord puis prisonnier des Prussiens et exilé à Magdebourg, il apprend l'exécution de Louis XVI puis celle de Marie-Antoinette emportée par les folies sanguinaires de la Terreur dix mois plus tard. Livré aux Autrichiens et transféré en Moravie puis libéré grâce à Bonaparte, il connaît encore quelques heures de gloire puis fait un dernier voyage aux États-Unis avant de revenir en France où un roi, Louis-Philippe, efface une période de transition... Un long roman que celui du marquis de La Fayette qui s'éteint à Paris le 20 mai 1834 à l'âge de 77 ans.



GUIDE PRATIQUE DES PLANTES SAUVAGES de Laurence TALLEUX – Éditions du Puits Fleuri – 192 pages -19 euros.

Si vous voulez apprendre à reconnaître, récolter et utiliser facilement les plantes sauvages, ce livre est fait pour vous. Grâce à une méthode pédagogique simple et accessible, vous n'aurez besoin d'aucune connaissance préalable pour vous initier et introduire les plantes sauvages dans votre vie quotidienne.

Avec la méthode OSAPIC présentée dans cet ouvrage l'auteur vous transmet des clés élaborées au cours de nombreuses années de pratique et de formation auprès d'un public de débutants et de passionnés. Vous pourrez ainsi identifier et utiliser un très grand nombre de plantes.

Découvrez au fil des pages de ce guide les utilisations, des plus courantes aux plus inhabituelles, des plantes les plus communes de votre environnement : alimentation, outils, soins, hygiène corporelle...De la simple soupe au cordage avec les orties, en passant par la réalisation d'un steak végétal, d'un shampoing de lamier blanc, ou d'une lessive de lierre, les « mauvaises herbes » n'auront plus aucun secret pour vous et se révéleront de précieuses alliées tant à la maison que dans le cadre de vos activités de pleine nature.



FÉLICITATIONS aux heureux gagnants !!!

« Le Goût des Îles »

M MEGNE François
Mme TERCERO Iliane
Mme CERVEAU Danielle

LA FABRIQUE À BONHEURS

" D'UN POINT DE VUE
PUREMENT AÉRODYNAMIQUE,
LE BOURDON NE DEVRAIT PAS
ÊTRE CAPABLE DE VOLER.
MAIS IL NE LE SAIT PAS,
ALORS IL VOLE QUAND MÊME. "

Mary Kay Ash

WWW.LAFABRIQUEABONHEURS.COM



NOUVEAUTÉ AVRIL 2021

Au temps de la nouvelle France

De Michel Lecourt

Cet ouvrage s'inscrit dans cette atmosphère de fondation d'un nouveau monde. Ce roman exprime la frénésie commerciale engendrée par la vogue du chapeau de castor et son influence sur la géopolitique de l'époque. La lutte pour la maîtrise de la traite des fourrures a entraîné de tragiques conflits entre tribus indigènes. Voici donc l'histoire de personnages vraisemblables, mais imaginaires, vivant des aventures possibles dans un cadre historique très présent.

En 1633, le Nouveau Monde à la vie particulièrement rude. La convoitise de la fourrure du castor suscite un véritable délire commercial qui bouleverse les échanges et les relations entre nations indigènes. Son poil court, au plus près de la peau, sert à fabriquer un excellent feutre qui permet d'obtenir de magnifiques chapeaux particulièrement résistants. Il en résulte un féroce affrontement pour la maîtrise de ce trafic face aux Européens.

L'AUTEUR :

Des racines qui plongent pour moitié, mais profondément, dans la terre bretonne, où l'auteur voit le jour. Au sein d'une association, il accompagne les chômeurs dans leur recherche d'emploi.

Il participe activement à la vie de son village au sein du conseil municipal (maire adjoint). Ses romans et ses nouvelles dévoilent sa curiosité et son esprit critique. L'humour, l'émotion, la gravité se côtoient. La vraisemblance de ses textes montre la rigueur de ses recherches. Il vit à Chevru (77).



15,8 x 24 cm
Édition brochée
432 pages
25 €

@lagesteditions
www.facebook.com/lagesteditions
www.gesteditions.com

La Geste / Tél. 05 49 05 37 22
11, rue Norman-Borlaug
79260 LA CRECHE

UN LIVRE - UN AUTEUR

À GAGNER !

En partenariat avec les éditions La Geste, Solidarité Militaire vous offre :

Petit dictionnaire du patrimoine de l'île de Ré
De Stéphanie Le Lay

3 EXEMPLAIRES sont à gagner !

Pour participer il vous suffit de découper le bulletin et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Solidarité Militaire
17, rue de Bourgogne
75007 Paris



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. :
E-mail :

Les gagnants seront avisés par mail ou par téléphone. Les lots vous seront envoyés à votre adresse si vous faites parvenir la somme de 4,30 Euros pour l'affranchissement.

JEANNE D'ARC

LAURENCE HÉLIX

Dès le Moyen Âge, Jeanne d'Arc intrigue ou dérange, fascine ou inquiète, et la légende, déjà, se superpose à l'Histoire. À bien des égards, son parcours est extraordinaire. Deux années, de 1429 à 1431, ont suffi à Jeanne d'Arc pour devenir l'une des figures majeures de l'Histoire de France.

Dans cet ouvrage richement illustré, le lecteur part à la rencontre de celle qui, âgée de 20 ans à peine, bouleversa le cours de la guerre de Cent Ans. Grâce aux documents et témoignages de l'époque, l'auteur rétablit quelques vérités historiques puis, dépassant le cadre médiéval, elle analyse la place centrale que la Pucelle occupe dans notre imaginaire : du XVIII^e siècle à nos jours. Un modèle et un symbole qui n'a rien perdu de son éclat !

L'auteure :

Laurence Hélix, ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, est agrégée de Lettres classiques et docteur ès lettres. Elle est actuellement maître de conférences à l'Université de Reims - Champagne-Ardenne, où elle enseigne la langue et la littérature du Moyen Âge. Auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire de la langue française, l'ancien français et les grands mythes médiévaux - notamment le mythe tristanien et la quête du Graal -, elle a récemment élargi son champ d'études à la littérature pour la jeunesse. Elle vit à Tinqueux (51).



OCTOBRE 2020
11 X 17,8 cm, Édition Reliée
180 pages
9,90 €

Contact : presse@gesteditions.com - Tél. 05 49 05 37 22 - www.gesteditions.com

ACTUALITÉS CULTURELLES (suite)

HÔTEL DE LA MARINE : belles découvertes et grands enjeux d'une restauration très attendue



Sur le chantier de l'Hôtel de la Marine à Paris : le Salon des amiraux et le Salon d'honneur ©Ambroise Tézenas

Encore quelques mois à attendre ! Le vaste chantier de l'Hôtel de la Marine, lancé en 2017 par le Centre des Monuments nationaux, devrait se terminer en avril 2021. Cependant, sur les quelque 12 700 m² du monument, la restauration n'est pas uniforme et les défis de conservation varient d'une zone à l'autre. Tour du chantier et de ses enjeux.

Pour comprendre l'intérêt du projet, rappelons d'abord quelques points d'histoire du bâtiment. L'Hôtel de la Marine est l'un des deux palais dessinés par Ange-Jacques Gabriel pour la Place royale, voulue par Louis XV à l'extrémité des jardins des Tuileries. À son ouverture en 1774, cette immense construction de trois étages, percée d'une loggia monumentale, abrite l'administration du Garde-Meuble de la Couronne, l'ancêtre du Mobilier national, ainsi que les appartements de son intendant. Occupé par le ministère de la Marine, il est peu à peu transformé, agrandi d'un quatrième niveau, entresolé et redécoré par la Marine, qui y reste jusqu'en 2015.

Trois parcours de visite

Depuis quatre ans, le Centre des monuments nationaux travaille à sa restauration et à son réaménagement. En avril 2021, le rez-de-chaussée, l'entresol et le premier étage du bâtiment (soit 6200 m²) seront ouverts à la visite et dotés de restaurants, cafés et librairie, le reste de l'édifice étant réservé à de la location de bureaux.

Trois circuits de visites seront à ce moment-là proposés au public : un circuit court conduisant directement aux salons d'apparat avec leur décor commandé par la Marine au XIXe siècle et donnant accès à la loggia ; un accès direct à l'ancien magasin des tapisseries du Garde-Meuble, doté



La cour de l'Intendant de l'Hôtel de la Marine vient de se doter d'une verrière diamant de 300m² ©HDA-Nicolas Trouillard

de grands volumes qui vont accueillir la collection Al Thani d'antiquités et d'objets d'art anciens ; un circuit long permettant de découvrir les appartements de l'intendant ainsi que les salons du premier étage et la loggia.

Retrouver les volumes du XVIIIe siècle

La première tranche des travaux s'est portée sur les façades et les toitures de l'Hôtel de la Marine. La cour d'honneur, accessible depuis la rue Royale, a retrouvé sa forme d'origine grâce à la réouverture des arches de sa galerie. Maçonnerie, taille de pierre, restauration des trophées et frontons sculptés, travaux de menuiserie et de couverture, peinture et autre suppression d'éléments modernes comme des faux plafonds, cloisons et mezzanines se sont succédé sous le contrôle de Christophe Bottineau, l'architecte en chef des Monuments historiques dont le but est de retrouver, dans la mesure du possible, les volumes et décors du XVIIIe siècle.

De la cour d'honneur ou directement de la rue saint-Florentin, on accède à la cour de l'Intendant, qui a été couverte par une verrière dessinée par Hugh Dutton (un mécène des Fondations Velux). Grâce au quadrillage métallique sous les verres feuilletés, la lumière est douce et homogène mais, comme souvent dans pareil cas, l'ingénieur s'est pris pour un artiste et a ajouté une deuxième structure en forme d'étoile pour faire œuvre d'art !

Voyage dans le temps

Pour accéder à l'étage noble et au départ des trois circuits, il faut emprunter l'escalier d'honneur en faux marbre, qui flaire trop son coup de peinture ministériel et aurait eu besoin d'une restauration nouvelle. Laissons de côté les salons XIXe, même s'ils ont vu leurs sols consolidés et certains décors repris. Oublions les salles Al Thani puisqu'elles n'avaient pas de décor historique et qu'elles sont aménagées sous le contrôle du collectionneur et de son équipe. Et filons vers les appartements de l'intendant car c'est là que se cache le chantier le plus original et les découvertes les plus passionnantes. La distribution d'origine est ici conservée, tout comme les décors et les éléments permettant d'évoquer ceux qui ont disparu. Car, dans cette zone du bâtiment, il s'agit d'archéologie. L'objectif est de sauver toutes les traces de la décoration Ancien Régime, de la moindre écaillé de peinture blanche à la plus petite corniche d'origine.

Deux ateliers sont donc intervenus en suivant ces directives très strictes de protection. D'abord, l'Atelier de Ricou, qui a dégagé les peintures du XVIIIe, puis Mériquet-Carrère pour assurer les réintégrations sur les parties manquantes. « La méthode que nous avons appliquée à ce chantier nous a permis de mieux comprendre comment on travaillait alors, explique Delphine Christophe, directrice de la conservation du Centre des monuments nationaux. Les portes étaient peintes en gris blanc de Roy auquel on ajoutait en petite quantité du noir de charbon car sinon le blanc roussissait. Idem pour les dorures. On ajoutait une pointe de bleu à l'or pour le faire briller. Notre technique ressemble davantage à ce qui est fait pour la restauration d'un tableau ancien ou d'une peinture murale. C'est plus long, plus cher, mais nous voulons garder cette quatrième dimension apportée par le temps. »

L'objectif semble fou car pourquoi vouloir garder de la peinture uniformément blanche, fusse-t-elle du Siècle des Lumières ? Pourtant le résultat est probant car ces murs blancs vibrent, ont du vécu. Ils ne ressemblent pas à ces aplats immaculés que l'on voit trop souvent dans les Monuments historiques, ces peintures posées de manière presque industrielle. La méthode appliquée à l'Hôtel de la Marine vient-elle pour autant bousculer la déontologie appliquée jusqu'à maintenant dans la restauration ? En quelque sorte oui, car il sera désormais difficile de ne pas opter, comme là, pour une sauvegarde maniaque du moindre élément ancien.

Découvertes archéologiques

En parcourant les appartements de l'intendant du Garde-Meuble de la Couronne, Pierre-Élisabeth de Fontanieu, puis de son successeur Marc-Antoine Thierry de Ville-d'Avray, on constate que les anciens décors rocaille et néoclassiques avec leurs boiseries, dessus-de-porte et cheminées ont été plutôt bien conservés. « En créant des cloisons et des entresols, la Marine a même protégé certains éléments rares comme le cabinet doré dont nous avons retrouvé les lambris derrière les parois en Inox d'une cuisine aménagée au XXe siècle », explique Christophe Bottineau.

Les architectes ont fait plusieurs découvertes. D'abord des restes de peinture, comme du faux marbre sur des plinthes ou des liserés blancs sur des volets gris. Puis des détails qui expliquent les

aménagements de l'époque : « Dans l'alcôve de la chambre de l'intendant, continue-t-il, des châssis de bois avaient été placés sur un seul des trois murs, celui mitoyen avec un escalier. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il s'agissait sans doute d'un moyen pour s'isoler du froid. Tout à côté, nous avons retrouvé les anneaux d'accrochage de la couronne du lit. Ce qui nous a permis d'en déduire qu'il n'y avait pas de lit à la polonaise et nous allons ainsi pouvoir refaire les mêmes panneaux de draperie. »

Dans l'antichambre, on a également dégagé un décor à motif de treillages et de roses. « La pièce contiguë, souligne l'architecte, était particulièrement intéressante car elle devait servir de petite salle à manger. » Les restes d'un poêle en faïence ont été exhumés. Au centre, une balustrade ornée de guirlandes devait protéger les invités lors de la montée de la célèbre table mouvante. Celle-ci était dressée au rez-de-chaussée, puis hissée par un ingénieux système de poulies comme aux châteaux de Lunéville et de Choisy. À l'étage noble, on a retrouvé dans la salle à manger des chevêtres remplis de plâtre, témoins de l'ancien buffet volant qui venait également des cuisines.



Appartement de l'intendant - Chambre de Mme de Ville-d'Avray ©Ambroise Tézenas - CMN

À la chasse aux vieux velours

Pour rester dans cette démarche rigoureuse, il a été décidé de n'employer que des meubles, objets et tissus originaux. Grâce au Mobilier national (dont on ne dira jamais assez la bonne volonté), au Louvre, aux Arts et Métiers, au musée des Arts décoratifs, au château de Versailles et à la Manufacture de Sèvres, 250 dépôts vont être effectués. Enfin, pour tous les tissus recouvrant du mobilier, pour les rideaux ou pour les textiles ornant les murs, pas question de retissage contemporain.

En s'appuyant sur les inventaires précis de l'époque et sur le travail des conservateurs du patrimoine, les décorateurs Joseph Achkar et Michel Charrière, en charge de cette partie de l'Hôtel de la Marine, sont partis à la chasse aux vieux velours et damas. Cra-moisi pour le Salon doré, orange pour la Petite Antichambre. « 90% de nos meubles vont être regarnis avec des tissus XVIIIe, ajoute Delphine Christophe. Et, pour la chambre de Thierry de Ville-d'Avray, nous avons retrouvé le lampas au forgeron de la maison Tassinari et Chatel, identique à la portière qui ornait cette pièce et qui appartient aujourd'hui au Museum of Fine Arts de Boston ». Ne restent donc plus que six mois à attendre pour voir si toutes ces découvertes et cette nouvelle méthodologie vont modifier les connaissances et les savoir-faire en matière de restauration.

Napoléon aura droit à une expo événement à la Grande Halle de la Villette

Une collection unique au monde pour retracer la vie d'une des plus grandes figures de l'Histoire de France.



« Que l'on soit 'pour' ou que l'on soit 'contre', Napoléon reste un mythe. Il fait l'objet d'un article ou d'un livre édité quotidiennement dans le monde. » Chris Dercon, le président de la RMN, mesure bien, à quelques semaines de l'inauguration de l'exposition événement « Napoléon », la grandeur du monument auquel il s'attaque.

Empereur au destin hors norme, autant admiré que détesté, Napoléon est un personnage pluriel et complexe, un stratège et un meneur d'hommes dont les victoires éclatantes n'ont d'égales que les défaites fracassantes. Il est un héros tragique qui fascine toutes les générations et qui a marqué en profondeur l'histoire et les institutions de notre pays.

Pour retracer la vie de cette grande figure de l'Histoire de France, il fallait voir les choses en grand. Alors qu'on célébrera le 5 mai le bicentenaire de sa mort, la Grande Halle de La Villette accueillera, du 14 avril au 19 septembre prochain, une exposition exceptionnelle, fruit de la coopération entre La Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN), La Villette et Re / Adonis.

Grâce à la participation généreuse d'un nombre impressionnant de partenaires, parmi lesquels le musée de l'Armée, le musée national du château de Fontainebleau, le musée du Louvre, la Fondation Napoléon ou encore le musée national du château de Versailles, c'est une collection unique au monde consacrée au premier empereur des Français qui sera présentée tout au long de l'exposition.

Une exposition immersive et ambitieuse

« À l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon, il nous a semblé opportun de présenter les chefs-d'œuvre et les pièces rares qui ont marqué son parcours, de les expliquer, d'ouvrir des débats, pour mieux comprendre l'homme mais aussi cette époque si particulière, moment de bascule entre un monde d'avant et un monde d'après, que ce soit sur le plan de la politique, de la société, du droit, ou de l'économie - et dont certains des legs sont encore vivaces », explique Didier Fusillier, président de la grande halle de la Villette.

Le parcours s'articulera autour de plusieurs parties retraçant l'existence de Napoléon et les différentes facettes de ce géant. On découvrira ses années d'apprentissage au collège militaire de Brienne, on mènera à ses côtés les campagnes d'Italie et d'Égypte, le coup d'État du 18 brumaire et le Consulat, on assistera à l'avènement de l'empire et à son déclin jusqu'à l'inévitable chute après la bataille de Waterloo. Mais si cette exposition riche et variée rappellera les dispositions uniques de chef de guerre et de chef d'État de Napoléon, elle n'oubliera pas non plus la vie intime de l'empereur, notamment les

L'EXPOSITION «NAPOLÉON»

femmes qui ont partagé sa vie. L'exposition bénéficiera d'une scénographie exceptionnelle pour recréer le faste de la vie à la cour napoléonienne. Une imposante collection d'arts décoratifs, de pièces d'orfèvrerie, d'étoffes, d'imposantes voitures et même une spectaculaire tente de campagne seront présentées au public. Sans oublier les nombreuses sculptures et tableaux réalisés par les plus grands artistes de l'époque comme David, Gros ou Gérard.


Et pour faire durer le plaisir, un cycle de conférences sera organisé autour de l'exposition et des invités prestigieux croiseront leurs regards avec ceux des commissaires. Au programme, les mœurs et la religion, avec l'intervention de Jacques-Olivier Boudon, l'exercice du pouvoir avec Thierry Lentz et la vie et mort des soldats avec François Houdecek.

Un sujet hors norme, une collection unique au monde, le tout servi par une scénographie et un programme ambitieux : « Napoléon » se présente déjà comme l'exposition la plus attendue de 2021.


L'exposition «Napoléon» est à découvrir du 14 avril au 19 septembre 2021 à la Grande Halle de La Villette de 10 heures à 19 heures.

INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

- INFOS ADMINISTRATIVES MILITAIRES -



MISSION « FLASH »
SUR LE MONDE ASSOCIATIF COMBATTANT



La commission de la Défense nationale et des forces armées a confié à MM. Jean-Philippe Ardouin et Yannick Favennec-Bécot une mission « flash » sur le monde associatif combattant. Cette mission d'information a pour ambition d'identifier les bonnes pratiques à même d'assurer la pérennité du monde associatif combattant qui est à un moment charnière de son histoire car il est profondément bouleversé par l'attrition naturelle de ses ressortissants.

Le monde associatif combattant, ce sont :

- **16 905 associations, fédérations et unions** de toutes tailles ;
- **1 million d'adhérents** en 2020, contre 1,36 millions en 2014 ;
- **des avancées majeures** pour le droit à réparation ;
- **des acteurs essentiels** pour la transmission de la Mémoire

Le paysage associatif combattant français s'est progressivement structuré depuis la fin de la Première Guerre Mondiale, en reflétant d'abord les revendications d'anciens combattants militant pour leur droit à la réparation. Aujourd'hui très morcelé, il répond à une multitude d'objectifs dont les principaux sont l'entretien du lien social entre vétérans, la défense de leurs droits moraux et matériels et la transmission de la mémoire combattante.

Cette diversité des missions, associée à la superposition de conflits d'époques et de lieux différents, rend la fédération des différentes associations difficile. De surcroît, l'intégration des « nouveaux anciens combattants » de la 4e génération du feu, c'est-à-dire des soldats engagés lors d'opérations extérieures, devient un véritable défi pour le monde associatif combattant.

Voir ici le compte rendu de la séance de commission consacrée à l'examen du rapport
Rapporteur M. Jean-Philippe Ardouin Député de

décroître de manière massive et rapide au cours des prochaines années à mesure que s'éteindra la génération des anciens combattants d'Algérie »

La population des anciens combattants est aujourd'hui pour l'essentiel composée d'anciens de la guerre d'Algérie, dont les plus jeunes approchent de l'âge de 80 ans.

Si la France continue de participer à de nombreuses opérations extérieures, a fortiori depuis le début des années 1990 (guerre du Golfe, conflits d'ex-Yougoslavie) et surtout depuis les années 2000 (Afghanistan, engagements en Afrique), le nombre de militaires déployés est largement inférieur à ce qu'il était au cours des grands conflits du XX^{ème} siècle.

Ainsi, alors que près de 1,7 million de cartes du combattant ont été attribuées au titre de la guerre d'Algérie, environ 200 000 l'ont été au titre d'opérations extérieures menées depuis lors.

Par conséquent, le nombre d'anciens combattants est appelé à décroître de manière massive et rapide au cours des prochaines années à mesure que s'éteindra la génération des anciens combattants d'Algérie.

C. UNE ÉVOLUTION SOCIOLOGIQUE DE LA POPULATION DES ANCIENS COMBATTANTS

La forte décroissance de la population des anciens combattants s'accompagnera d'une profonde évolution de sa composition. D'ici quelques années, cette population sera nettement plus jeune, pourrait comprendre davantage d'actifs que de retraités et comptera nettement moins d'invalides de guerre. Elle commence en outre à se féminiser.

En outre, les anciens appelés des conflits mondiaux et de la guerre d'Algérie, mobilisés parfois contre leur gré, n'ont pas nécessairement le même rapport à leur service sous les drapeaux que les soldats de métier de l'armée professionnelle d'aujourd'hui.

Enfin, le sentiment d'appartenance qu'éprouvent souvent les anciens combattants découle en partie de la relative unité de temps, de lieu et d'action qui caractérisaient les grands conflits du XX^{ème} siècle. À l'inverse, ce qu'on appelle parfois la « quatrième génération du feu » est constituée de personnes d'âges divers, qui ont participé à des opérations potentiellement très différentes les unes des autres.

2. UNE ÉVOLUTION DES ATTENTES ET DES BESOINS DU MONDE COMBATTANT

A. UNE ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DES ATTENTES ET DES BESOINS DU MONDE COMBATTANT

La transformation de la population des anciens combattants entraînera une évolution de leurs besoins et de leurs aspirations.

Si les questions mémorielles demeureront présentes, les enjeux de retour à la vie civile et d'insertion professionnelle des anciens militaires seront amenés à prendre une place croissante dans l'action de l'ONACVG, qui a dépensé en 2020 près de 550 millions d'euros à ce titre.

« La transformation de la population des anciens combattants entraînera une évolution de leurs besoins et de leurs aspirations »

Par ailleurs, si les conflits modernes sont moins meurtriers que ceux du passé, on peut s'attendre à ce que la part des jeunes pupilles de la nation mais également des ascendants de militaires morts

pour la France parmi les ressortissants de l'Office progresse.

B. LES LIENS ENTRE ACTIONS DE RECONNAISSANCE ET ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER DES ARMES

La perspective d'un accompagnement de leur conjoint, de leurs enfants voire de leurs parents en cas de malheur apparaît en effet essentielle pour les jeunes engagés de nos armées.

Les jeunes s'engageant dans une carrière militaire qui ne sera pas éternelle attendent de l'armée qu'elle les accompagne dans leur retour à la vie civile, et l'action de l'Office se doit d'être complémentaire de celle de l'agence de reconversion de la défense (Défense mobilité).

En aidant les anciens combattants et leur famille, l'ONACVG complète donc l'action du ministère des armées et contribue à favoriser le recrutement, la motivation et la fidélisation des personnels militaires.

C. UNE TERMINOLOGIE QUI DOIT ÉVOLUER

Il est primordial que les jeunes générations de combattants voient dans l'Office national un partenaire à même de répondre à leurs besoins. Or, les jeunes militaires ainsi que ceux qui ont quitté l'armée mais poursuivent leur vie active peuvent ne pas se reconnaître dans la notion d'« ancien combattant » qui, dans l'imaginaire collectif, correspond à une réalité qui n'est pas la leur.

Au demeurant, on constate que le monde associatif lui-même peine à fédérer et intégrer ces jeunes anciens.

Il convient donc de faire évoluer l'image de l'Office national auprès des combattants d'aujourd'hui.

« Il convient de faire évoluer l'image de l'Office national auprès des combattants d'aujourd'hui. »

3. UNE PROPOSITION DE LOI VISANT À AMORCER UNE RÉFLEXION SUR L'ACTION DE L'OFFICE NATIONAL

A. UN CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SANS INCIDENCE SUR LES MISSIONS DE L'OFFICE

La proposition de loi comporte un article unique tendant à faire évoluer le nom de l'ONACVG. En cela, elle vise à remédier à l'effet parfois stigmatisant que peut avoir la notion d'« ancien combattant ».

Ce changement de dénomination est sans incidence sur les missions de l'Office, auquel il appartiendra de continuer à faire évoluer son action afin de répondre aux attentes et aux besoins de ses ressortissants.

Cette proposition de loi doit par ailleurs permettre d'amorcer une réflexion sur l'évolution nécessaire de la politique en faveur du monde combattant.

« Ce changement de dénomination est sans incidence sur les missions de l'Office »

B. DES PRÉCISIONS ISSUES DES TRAVAUX DE LA RAPPORTEURE

Il ressort des échanges de la rapporteure avec le Gouvernement, l'ONACVG et les associations d'anciens combattants que la dénomination la plus pertinente serait « Office national des combattants et victimes de guerre » (ONACVG). La commission a donc adopté un amendement en ce sens.

En outre, la commission a également adopté un amendement de la rapporteure visant à fixer au 1er janvier 2023 la date d'entrée en vigueur de cette proposition de loi, afin notamment de laisser à l'Office le temps de mettre en œuvre ce changement tout en faisant preuve de la pédagogie nécessaire vis-à-vis des différents acteurs du monde combattant.

Commission des affaires sociales

<http://www.senat.fr/commission/soc/index.html>

01 42 34 20 00 – contact.social@senat.fr

Catherine Deroche Présidente Sénatrice (Les Républicains) Maine-et-Loire

Jocelyne Guidez Rapporteure Sénatrice (Union centriste) Essonne

Consulter le dossier législatif :

<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pp19-241.html>

PROPOSITION DE LOI MONDE COMBATTANT

L'ESSENTIEL 3 MARS 2021



La commission des affaires sociales a examiné, le mercredi 3 mars 2021, selon la procédure de législation en commission, le rapport de Mme Jocelyne Guidez sur la proposition de loi relative au monde combattant dont l'objet est de modifier l'appellation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). La commission a adopté le texte avec modifications.

1. UN MONDE COMBATTANT SUR LE POINT DE CONNAÎTRE DES TRANSFORMATIONS PROFONDES

A. LES ANCIENS COMBATTANTS ET LE MONDE COMBATTANT

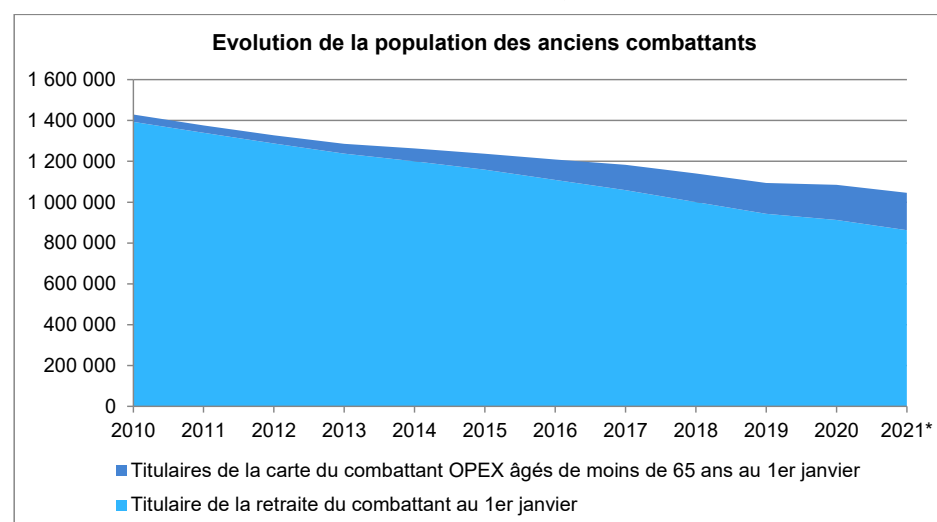
À l'issue de la première guerre mondiale, la nécessité d'exprimer la reconnaissance de la Nation envers ceux qui l'ont servie par les armes a donné naissance à la politique en faveur des anciens combattants. Cette politique s'est progressivement élargie au « monde combattant », c'est-à-dire non seulement aux vétérans des conflits mais également aux victimes civiles d'actes de guerre ou de terrorisme. Elle est essentiellement mise en œuvre par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), en lien étroit avec les associations et fondations qui concourent à l'entretien de la mémoire. Le statut d'ancien combattant se concrétise par l'attribution de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation (TRN), décer-

nés par l'ONACVG. Il peut aujourd'hui être reconnu à la quasi-totalité des soldats ayant servi au moins une fois en opération extérieure (OPEX), y compris lorsqu'ils poursuivent leur carrière militaire.

B. UNE DÉCROISSANCE DU NOMBRE D'ANCIENS COMBATTANTS

Le nombre d'anciens combattants peut être approché en additionnant le nombre de bénéficiaires de la retraite du combattant et le nombre de titulaires de la carte du combattant qui ne remplissent pas encore la condition d'âge pour bénéficier de cette prestation. Ce nombre est aujourd'hui légèrement supérieur à 1 million. Il est toutefois en baisse continue, le nombre annuel de décès (de l'ordre de 50 000) dépassant largement le nombre de nouvelles attributions (environ 15 000). En outre, selon la directrice générale de l'ONACVG, le nombre de personnes éligibles n'ayant pas formulé de demande de carte du combattant serait de l'ordre de 30 000.

« Le nombre d'anciens combattants est appelé à



INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES (suite)

- INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES -

Allocataires de l'Agirc-Arrco en 2019

Répartition par région

L'Agirc-Arrco compte 13 millions de retraités, fin 2019, vivant en France et à l'étranger. La typologie des retraités – âge, sexe, nature des droits (directs ou réversion) – varie selon leur localisation.

Focus sur la répartition par région des allocataires affiliés au régime Agirc-Arrco.

13 millions de retraités Agirc-Arrco en 2019

→ Focus sur les bénéficiaires

11,9 millions

de retraités bénéficient au moins d'une retraite Agirc-Arrco de droit direct.

1,1 million

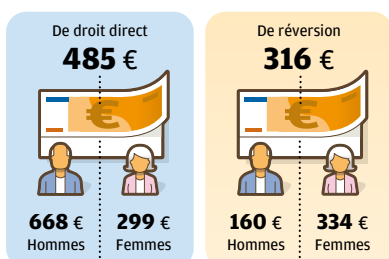
d'allocataires bénéficient uniquement d'une pension de réversion au titre du régime Agirc-Arrco, dont 96 % de femmes.

1,7 million

de retraités cumulent une pension de droit direct et une pension de réversion.



→ Pension moyenne mensuelle



→ Répartition

Les retraités de l'Agirc-Arrco résident en France représentent **18,2 %** de la population de la France et 69,3 % de la population des 60 ans et plus.

54 % sont des femmes

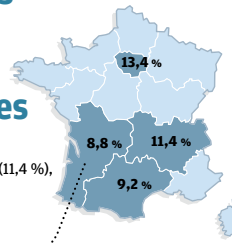
Cette proportion varie de 51,6 % en Corse à 55,5 % en Bretagne, elle est de 50 % dans les départements d'outre-mer (DOM).

À titre de comparaison, la population française compte **16,9 millions de personnes âgées de 60 ans et plus** (1), dont 55,9 % de femmes.

(1) Données Insee.

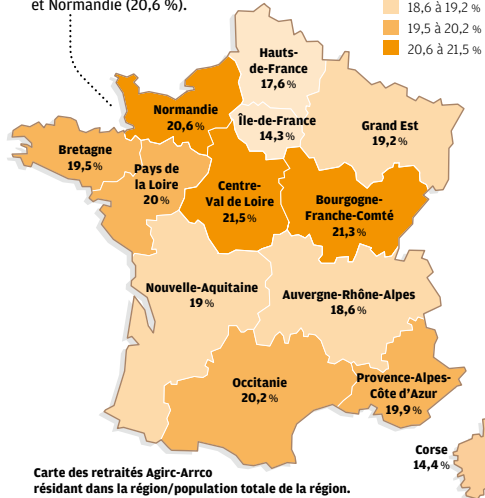
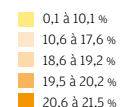
Quatre régions concentrent plus de 40 % des allocataires

L'Île-de-France (13,4 %), la région Auvergne-Rhône-Alpes (11,4 %), l'Occitanie (9,2 %) et la Nouvelle-Aquitaine (8,8 %) rassemblent 42,8 % des retraités Agirc-Arrco.



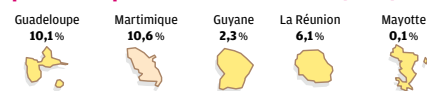
→ En revanche, les retraités Agirc-Arrco sont proportionnellement plus nombreux dans trois régions :

Centre-Val de Loire (21,5 % des habitants), Bourgogne-Franche-Comté (21,3 %), et Normandie (20,6 %).



Carte des retraités Agirc-Arrco résidant dans la région/population totale de la région.

→ Cette proportion apparaît nettement plus faible pour les départements d'outre-mer (DOM)

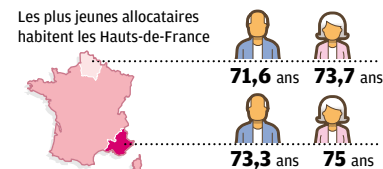


Les retraités des DOM ne représentent que 1,1 % des allocataires Agirc-Arrco. En effet, seulement 2,3 % des personnes de plus de 60 ans résident en France habitent dans les DOM (2).

(2) Données Insee.

Les disparités entre les régions sont sensibles

→ L'âge moyen des retraités Agirc-Arrco varie selon la région de résidence



Les plus jeunes allocataires habitent les Hauts-de-France

L'âge à la liquidation, 60,7 ans dans les Hauts-de-France et 61,6 ans dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que l'espérance de vie de la région, dans les Hauts-de-France 77,5 ans pour les hommes et 83,8 ans pour les femmes (3), expliquent en partie les différences observées entre les deux régions.

Les retraités les plus âgés vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur

→ La proportion de réversion est inégale entre les régions

Les Hauts-de-France et la région Grand Est présentent une forte proportion de bénéficiaires de la réversion, respectivement 26,2 % et 23,4 %. Tandis que la Bretagne et les Pays de la Loire ont une proportion proche de 20 %.

871 000 retraités Agirc-Arrco vivent à l'étranger

Ils représentent **6,7 %** des allocataires de l'Agirc-Arrco.



Leur âge moyen est de **76,3 ans**, ce sont majoritairement des hommes (51,7 %).

Parmi ces retraités, 35,5 % ont des droits de réversion, contre 22 % des allocataires établis en France, y compris les DOM.

Sources : base de données Agirc-Arrco et données Insee.

Etre ou non imposable en 2021 : les plafonds d'exonération

Droit finances : Pour être non-imposable en 2021, il ne faut pas dépasser un plafond de revenus. Voici les seuils d'imposition ou d'exonération d'impôt 2021 qui résultent de l'effet conjugué du barème par tranches d'imposition et de l'application de la décote.

Application du barème

Rappelons les étapes de calcul de l'impôt sur le revenu.

- On calcule le montant total imposable des revenus du foyer en déduisant les frais professionnels.
- On divise ce montant total par le nombre de parts fiscales du foyer.
- On applique le barème par tranche d'imposition pour obtenir un montant par part.
- On multiplie ce montant par le nombre de parts pour obtenir l'impôt brut.
- L'application du plafonnement des effets du quotient familial aboutit à une augmentation de cet impôt brut au-dessus d'un certain seuil de revenu.
- En deçà d'un certain seuil de revenu, l'application de la décote aboutit à minorer l'impôt brut pour obtenir un impôt final.
- Auquel s'ajoute la réduction forfaitaire de 20%.

La plupart des chiffres utilisés dans le calcul de l'IR varient chaque année. Pour faire le calcul de l'impôt 2021, on tient donc compte du barème de l'impôt sur le revenu 2021 issu de la dernière loi de finances.

Application de la décote 2021

La décote pour le calcul de l'impôt sur le revenu reste en vigueur pour l'imposition des revenus 2020.

Seuil imposable

En deçà des plafonds ci-dessous, les contribuables sont donc exonérés d'impôt, après application de la décote et de la réduction forfaitaire pour les faibles revenus. Ces seuils ne tiennent pas compte de la franchise (61 €) en deçà laquelle l'impôt n'est pas mis en recouvrement.

Il faut tenir compte du montant du revenu net imposable calculé à partir des revenus de l'an dernier. Le montant du seuil d'imposition augmente avec le nombre de parts fiscales du foyer. Une personne seule sera non-imposable jusqu'à un plafond de 15

303 euros de revenus. Ce plafond passe à 28 560 euros pour un couple sans enfant.

Nbre de parts	Pers. seules	Couples mariés ou pacsés
1	15 341	-
1,5	20 383	-
2	25 425	28 617
2,5	30 467	33 559
3	35 509	38 701
3,5	40 551	43 743
4	45 593	48 785
4,5	50 635	53 827
5	55 677	58 869

Certaines demandes d'aides sont réservées aux non-imposables. Pour prouver qu'il n'est pas imposé à l'IR, le demandeur peut présenter un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu qui tient lieu d'avis de non-imposition. Ce document mentionne le montant de l'impôt à verser, qui est donc égal à 0.

Réalisé en collaboration avec des professionnels du droit et de la finance, sous la direction d'Éric Roig, diplômé d'HEC

Comment bien remplir sa déclaration d'impôt 2021 pour payer moins

Comment remplir et bien rédiger votre déclaration d'impôt 2021 pour payer moins d'impôts. Les points à vérifier et les bons choix à faire.



Une fois passé le 31 décembre, il est trop tard pour engager des opérations importantes de défiscalisation. Qu'il s'agisse d'investissements dans le capital de PME, dans les Dom-Tom, dans les dispositifs

Malraux ou le régime Pinel, les réductions d'impôts ne concernent que les sommes que vous avez engagées dans le courant de l'année précédente. Au moment de remplir sa déclaration de revenus, la marge de manœuvre du contribuable est donc assez réduite. Mais elle n'est pas nulle. La rédaction attentive de votre déclaration de revenus vous permettra peut-être de réaliser quelques dernières économies d'impôts.

Quel nombre de parts ?

Première précaution utile : vérifier le quotient familial qui vous a été attribué par les services fiscaux et qui figure sur votre déclaration de revenus. En d'autres termes, vérifiez bien le nombre de parts auquel vous avez droit. Dans certaines situations, il peut arriver que l'administration oublie de vous compter une demi-part ou une part en plus : anciens combattants, personne veuve, parent isolé, etc. Notamment en cas de changement dans votre situation familiale. Exemples : ajout d'une personne à charge en plus dans votre foyer, déclaration des revenus après un mariage, etc.

Quels revenus déclarer ?

Un certain nombre de revenus et de primes sont exonérés d'impôt. Inutile donc de les mentionner dans vos revenus imposables.

Vous avez peut-être perçu l'année dernière des revenus différés ou exceptionnels. Vous pouvez bénéficier dans ce cas de dispositifs d'allègement ou d'étalement.

Déduction forfaitaire ou frais réels ?

La question se pose pour les salariés : faut-il déclarer ses revenus en laissant l'administration fiscale appliquer la déduction forfaitaire de 10 % ? Ou au contraire opter pour la déduction des frais réels ? Là encore, une simulation s'impose pour comparer la solution la plus avantageuse pour le contribuable. Il arrive plus souvent qu'on ne le croit que la simple déduction des frais de transport selon le barème kilométrique et la déduction des frais de repas suffisent à rendre la déduction des frais professionnels réels plus intéressante sur le plan fiscal.

Quelles plus-values déclarer ?

Les plus-values mobilières ou les plus-values immobilières sont en principe soumises à l'impôt. Mais dans les deux cas, il existe de nombreux cas d'exonération et des possibilités d'abattement. Consulter attentivement les articles sur ce sujet afin de profiter de toutes les opportunités fiscales.

Pension alimentaire ou rattachement ?

La plupart des contribuables cherchent à maintenir le plus longtemps possible dans leur foyer fiscal leurs enfants devenus majeurs. Mais le rattachement d'un enfant majeur n'est pas toujours la meilleure solution sur le plan fiscal. Dans certains cas, il est plus avantageux de verser une pension alimentaire à un enfant qui fera ainsi sa propre déclaration de revenus. Une simulation est souvent nécessaire pour déterminer la meilleure solution.

Et n'oubliez pas que, même si vous n'avez versé que de petites sommes sur le compte de votre enfant, vous pouvez tout de même déduire un forfait s'il a vécu à votre domicile.

Pension alimentaire aux parents

De même, n'oubliez pas que vous avez parfaitement le droit de déduire de votre revenu les pensions alimentaires que vous avez versées à un ascendant dans le besoin. Et là encore, même en l'absence de versement, vous avez droit à une déduction forfaitaire si cet ascendant a vécu chez vous.

Réductions d'impôts

Au moment de déclarer, il est trop tard pour engager des dépenses donnant droit à des réductions d'impôts. Vérifiez simplement que vous n'oubliez aucune réduction d'impôt : emploi de salarié à domicile, dons aux associations, travaux dans la résidence principale, etc. Sachez toutefois que vous pourrez toujours modifier votre déclaration de revenus par la suite pour rajouter une dépense oubliée.

Sites en ligne

Le cas des revenus perçus via des plateformes en ligne (Airbnb, Le Bon Coin, Ebay...) est assez particulier. Le fisc applique en effet des règles d'imposition spécifiques. En principe, les ventes sur Ebay ou Le Bon Coin ne sont pas imposables mais des exceptions existent. À l'inverse, les revenus perçus via une plateforme type Airbnb doivent être déclarés aux impôts.

Marges d'erreur et de tolérance

Certains dispositifs de réductions d'impôt sont complexes, notamment ceux liés à l'habitation principale (intérêts d'emprunt, travaux d'amélioration, etc.). Dans le doute, n'hésitez pas à les mentionner dans les cases prévues à cet effet et à joindre tous les justificatifs. En cas de refus, l'administration ne pourra en aucune façon invoquer une quelconque mauvaise foi de votre part : même les agents du fisc ont parfois

INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES (suite)

LANCEMENT DU « SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SENIORS » 10 000 jeunes pour accompagner les personnes âgées isolées et développer les liens intergénérationnels

Suite Page Une - Source : publié le 03.03.21

Communiqués de presse de Brigitte Bourguignon Communiqués et dossiers de presse

Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, et Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, ont lancé, mercredi 3 mars, la mobilisation du « Service Civique Solidarité Seniors ». Il s'agit de répondre au double enjeux de l'isolement des jeunes et des aînés en créant une solidarité intergénérationnelle.

Face aux nombreuses demandes de jeunes (3 pour 1 place), le gouvernement lance 10 000 missions de Service Civique pour accompagner 300 000 personnes isolées d'ici les trois prochaines années. 2 000 jeunes seront présents dès ce premier semestre auprès de 45 000 personnes âgées isolées. Ce dispositif sera déployé dans toutes les régions métropolitaines ainsi qu'à la Réunion.

Pour Brigitte BOURGUIGNON : « Le volontariat de jeunes en Service Civique auprès de personnes âgées contribue à renforcer les liens entre les générations et ainsi lutter contre l'âgisme, ces représentations sociales et culturelles bien souvent erronées de la vieillesse. Face à la crise sanitaire, c'est un atout précieux en relief des situations de rupture de lien social et d'isolement, notamment concernant les personnes âgées. L'initiative Service Civique Solidarité Seniors nous prouve que la solidarité intergénérationnelle est bien vivante et renforcée en cette période de crise sanitaire mais aussi que les jeunes vont pouvoir s'investir dans la durée auprès des personnes âgées. C'est le but que nous poursuivons dans la durée avec l'ouverture de 10 000 places de Service Civique auprès de nos aînés. »

Pour Sarah EL HAÏRY : « La crise sanitaire a mis en relief des situations de rupture de lien social et d'isolement, notamment concernant les personnes âgées. L'initiative Service Civique Solidarité Seniors nous prouve que la solidarité intergénérationnelle est bien vivante et renforcée en cette période de crise sanitaire mais aussi que les jeunes vont pouvoir s'investir dans la durée auprès des personnes âgées. C'est le but que nous poursuivons dans la durée avec l'ouverture de 10 000 places de Service Civique auprès de nos aînés. »

Cet objectif doit répondre aux besoins de demain :

900 000 seniors souffrent de solitude, selon une étude de l'institut CSA. Ce chiffre est en augmentation constante avec le vieillissement de la population. Ces missions permettent à 99% de ces personnes âgées d'avoir un meilleur moral et de se sentir plus en forme.

Ce projet est né sous l'impulsion d'Unis-Cité et de son partenaire Malakoff Humanis. Il est soutenu par tout un ensemble d'acteurs ayant une certaine expérience du Service Civique dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées comme les Petits Frères des Pauvres, Croix Rouge, Groupe SOS, Uniopss, UNCCAS, APHP, la Ligue de l'Enseignement, l'UFCV, Familles Rurales, Siel Bleu, AMRF etc.

Service Civique Solidarité Seniors proposera aux structures, celles recevant déjà des jeunes en Service Civique ou celles n'ayant pas encore mis en place le Service Civique, plusieurs moyens d'accompagnement et de suivi pour assurer son efficacité :

- Un soutien administratif et juridique
- Un soutien à la mobilisation et au recrutement des jeunes
- Une prise en charge financière de 50% de la prestation de subsistance mensuelle de 107,58 € due par les structures d'accueil au jeune pour toutes les nouvelles missions proposées, et de 100% pour l'accueil de jeunes au profil « éloigné » (jeunes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville), en complément des indemnités mensuelles qui sont prises en charge par l'État
- Le financement intégral d'un « socle qualité commun » pour toutes les structures qui se lanceront dans le Service Civique Solidarité Seniors (formations, échanges de pratiques et accompagnement collectif des jeunes dans la découverte des métiers et formations du secteur) ;
- Des outils et un dispositif d'évaluation pour mesurer l'impact de la mobilisation.

Selon l'Agence du Service Civique, ces missions ont déjà été recommandées par 94% des jeunes ayant participé à un Service Civique et les personnes âgées ayant bénéficiées de l'expérience la trouvent enrichissante. **Service Civique Solidarité Seniors va donc permettre de créer du lien social entre deux tranches d'âges ayant des besoins spécifiques : les jeunes et les seniors.** Elles permettent aux jeunes volontaires mobilisés à la fois de main-

tenir un lien social avec les bénéficiaires, d'identifier les besoins auxquels il est nécessaire d'apporter une réponse (courses, livraison de repas ou de médicaments), de soutenir des équipes de professionnels pendant les crises mais aussi d'effectuer des animations collectives (jeux, numérique ludique, recueil d'expériences de vie, ateliers bien-être/détente, etc.). Selon Michel, 71 ans, résidant à Lens, « Ce qu'ils font pour nous ces jeunes-là, ça vaut tout l'or du monde. Quand ils viennent, on papote, on sort, on fait de l'informatique... Quand ils ont 5 minutes de retard, je commence à tourner en rond ».

Les élections départementales et régionales 2021 sont reportées en juin

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées en juin 2021. Des mesures spécifiques seront mises en place. La loi portant ce report est parue au Journal officiel le 23 février 2021.

Report des élections

La loi reporte de mars à juin 2021 les élections pour le renouvellement :

- des conseils départementaux ;
- des conseils régionaux ;
- des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique.

Un décret de convocation des électeurs à paraître doit préciser les dates des scrutins qui ont été annoncées pour les 13 et 20 juin prochains.

Les mandats des conseillers actuellement en fonction qui avaient été élus en mars 2015 sont prolongés jusqu'à juin 2021.

Un rapport du gouvernement sur l'état de l'épidémie de covid-19, sur les risques sanitaires à prendre en compte et sur les adaptations nécessaires à la tenue des scrutins et des campagnes électorales les précédant sera remis au Parlement au plus tard, le 1er avril 2021. Ce rapport sera établi sur la base d'une analyse de comité de scientifiques.

A noter : La collectivité européenne d'Alsace disposera de 3 mois de délai après les élections départe-

mentales pour fixer son siège et de 6 mois après ces mêmes élections pour adopter les conditions d'emploi de ses personnels.

Dispositions pour les scrutins

Pour ces scrutins, des aménagements sont prévus :

- chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France) ;
- une même machine à voter pourra être utilisée pour les élections régionales et départementales ;
- une même personne pourra présider le bureau de vote pour les élections régionales et les élections départementales et une même personne pourra faire fonction de secrétaire des deux bureaux dès lors qu'ils seront situés au même endroit ;
- l'État devra fournir aux communes pour chaque bureau de vote les équipements de protection sanitaire adaptés (masques...).

Campagne électorale

La campagne électorale fait l'objet de mesures particulières :

- sa durée est portée à 19 jours (au lieu de 12 habituellement) ;
- le plafond des dépenses de propagande est majoré de 20 % ;
- les candidats peuvent mettre en place un numéro d'appel gratuit, permettant aux électeurs de se renseigner sur leurs programmes ;
- une communication sur les élections, le rôle et le fonctionnement des conseils à élire sera diffusée sur les chaînes du service public ;
- les instituts de sondage devront communiquer leurs marges d'erreur.

A savoir : Le texte de loi reprend les principales préconisations du rapport remis au Premier ministre par Jean-Louis Debré le 13 novembre 2020 .

Textes de référence : • Loi n° 2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique • Décret n° 2021-118 du 4 février 2021 portant application de l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-1304 du 28 octobre 2020 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la création de la Collectivité européenne d'Alsace, modifiant les délais de dépôt des déclarations de candidatures et de remise de la propagande électorale pour le second tour des élections des conseillers départementaux et adaptant les opérations de vote en cas de scrutins concomitants

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Publié le 23 février 2021



ENGAGÉS
POUR TOUS
CEUX QUI
S'ENGAGENT

Protéger toutes vos vies engagées

Mathieu ne fait rien à moitié.

Militaire fan de son métier,
papa fou de ses enfants,
haltérophile fier de ses arrachés,
il a les épaules assez larges
pour tout porter.

À nous de bien le protéger.

Suivez-nous sur tego.fr



Tégo • Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - SIRET 850 564 402 00012 - APE 9499Z - 153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS. - A20C245 - CNRM - © José Nicolas - iStock Unsplash (Kelli McClintock)

ACTUALITES SANTE – FORME

CE QUE VEULENT NOS AINÉS POUR LE DÎNER

Une étude menée par l'Institut Nutrition & le CREDOC

Résultats de l'enquête « Ce que veulent nos aînés pour le dîner »

Le repas du soir tient une place importante dans la vie des personnes âgées résidant en EHPAD. Il marque la fin de la journée et représente une source de plaisir tant sur le plan organoleptique que sur celui de la convivialité. Pour une partie des résidents, l'importance du repas du soir renvoie également à son aspect roboratif et à la satisfaction de ne manquer de rien au dîner. La prise alimentaire en salle à manger participe au bien-être général de la personne âgée et à son équilibre, associant le plaisir, le maintien du lien social et de l'autonomie. Sa perception varie en fonction de divers éléments comme le montre notre étude.

UN CONSTAT PREOCCUPANT

Plus de 3/4 des aînés viennent au dîner par obligation ou habitude...



L'étude met en évidence que seul un quart des résidents en EHPAD déclare manger par plaisir lors du dîner en institution, la moitié des résidents viennent au repas du soir par habitude, et un quart dit manger par obligation le soir. Une étude de la Fondation Korian¹ a quant à elle montré qu'à domicile, seul 7% dînent par obligation, plus de la moitié mange par habitude et un tiers mange par plaisir. L'ancienneté de résidence dans l'établissement n'influence pas l'intérêt porté au repas du soir.

Un niveau de satisfaction élevé vis-à-vis des composantes du dîner



En approfondissant l'enquête sur les perceptions de chacun, il apparaît que si la motivation pour la prise alimentaire du soir n'est pas palpable, le niveau de satisfaction demeure élevé quant aux composantes du dîner.

Dans les EHPADs enquêtés, 76% des résidents déclarent être satisfaits ou très satisfaits d'au moins 3 des 4 des composantes du dîner – en particulier de l'entrée et du dessert.

Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents, les institutions publiques recommandent un aménagement de l'espace dédié au repas qui favorise la convivialité. Sur l'ensemble des questions relatives à la salle à manger, les avis sont globalement très favorables et aucun élément ne constitue de véritable frein au déroulement du dîner.

En parallèle, les résidents témoignent de beaucoup d'attention à l'égard du personnel qui contribue considérablement à améliorer leur bien-être au dîner en leur apportant de l'aide.

Le personnel de service est très gentil, mais je les plains. » F, 85 ans

POURTANT, LE DINER RESTE CRITIQUE DANS PLUSIEURS DE SES DIMENSIONS

Un dîner jugé trop copieux au regard de l'appétit des résidents



L'adéquation se fait difficilement entre le petit appétit des résidents et la structure d'un repas conforme au GEM-RCN.

Le manque d'appétit le soir peut s'expliquer par une prise du goûter rapprochée du dîner, vers 16h, soit près de 2h seulement avant le début du dîner. Il résulte également de la faible activité physique des résidents.

Le gaspillage alimentaire en EHPAD est estimé à 170g/repas contre 115 g/repas tous types d'établissements de restauration collective confondus². 170 g/repas : le gaspillage alimentaire en EHPAD (source : Ademe, 2018)

Par ailleurs, une partie des résidents porte une attention particulière à ne pas trop manger le soir en lien avec leur état de santé ou l'attention qu'ils portent à la préparation de leur sommeil jugé plus difficile en cas de trop grands apports énergétiques le soir.

S'il arrive à une minorité de résidents d'avoir faim au cours de la nuit, les solutions trouvées pour contrer la faim sont généralement personnelles :

« Je garde mon goûter (compote, madeleine) pour le soir. » F, 80 ans

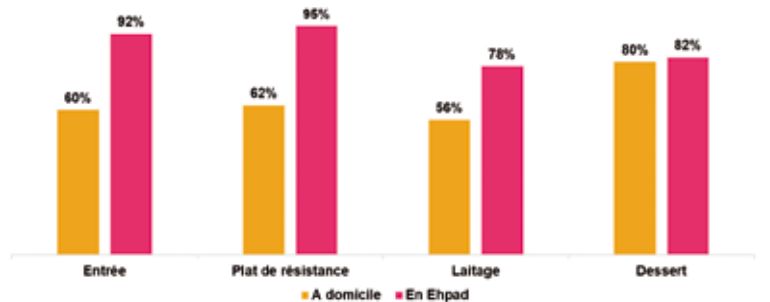
« Des fois à 2h du matin, je ne dors pas et je grignote un biscuit sec sucré. » F, 98 ans

Les quantités proposées au dîner ne s'inscrivent pas dans la structuration du dîner que prenaient généralement les résidents à leur domicile³. (3 Institut du Bien vieillir Korian, enquête nutrition à domicile, 2016)

La proportion de résidents entamant les aliments proposés au dîner est plus importante en EHPAD qu'à domicile, pour les composantes du repas : entrée, plat de résistance, laitage. Le dessert qui est entamé de la même façon (82% contre 80% respectivement).



Proportion de personnes ayant entamé au moins un élément en entrée, plat de résistance, laitage ou dessert parmi ceux vivant à leur domicile ou en EHPAD Base 605 personnes âgées à domicile et 94 résident d'EHPAD



Pour les laitages, le fromage à pâte molle est préféré aux yaourts dont la diffusion commença seulement dans les années 70 avec le développement des grandes surfaces, bien après l'entrée des résidents dans la vie adulte (premier choix chez 38/96, et second choix chez 15/96 résidents interrogés).

Quant aux desserts, fruits frais ou cuits et pâtisseries font jeu égal en termes de préférence dans l'idéal parmi les résidents.

Le bien-être de la personne âgée se solde trop souvent par un dîner précipité



Comparé aux pratiques antérieures des résidents à leur domicile, les repas du soir en EHPAD sont pris plus tôt, principal élément d'insatisfaction (16,6%).



Plus de 75 ans ? Vous pouvez aussi vous faire vacciner contre le Covid-19 par votre médecin

Le 5 mars 2021 à 12h24

Le saviez-vous ? Le vaccin d'AstraZeneca n'est pas réservé qu'aux plus de 50 ans présentant une comorbidité, les plus de 75 ans aussi peuvent passer par un cabinet de ville si cela est plus simple pour eux. Explications.



La campagne de vaccination des plus de 75 ans, tranche d'âge prioritaire dans le calendrier mis en œuvre par les autorités de santé, a débuté début janvier avec l'arrivée en France des premières doses de

vaccins dits à ARN messager des laboratoires Pfizer et Moderna. Depuis cette date, les seniors sont invités à prendre rendez-vous via le site sante.fr ou Doc-tolib (entre autres) pour aller se faire vacciner dans un centre dédié, les contraintes de conservation ne permettant pas une vaccination en cabinet avec ces produits.

Mais les choses changent depuis l'arrivée du 3e vaccin, celui de la firme britannique AstraZeneca. Initialement orienté vers les 50/64 ans avec comorbidités, il s'est ouvert aux plus de 65 ans (toujours avec comorbidités) et est désormais aussi élargi à tous les plus de 75 ans. 5,5 millions de personnes sont concernées (hors EHPAD).

Cela signifie que si vous rencontrez des difficultés à obtenir un rendez-vous de vaccination, que le délai est long ou la distance avec le centre de vaccination importante, vous pouvez tout à fait vous rapprocher de votre médecin traitant. En effet, la Haute autorité de santé (HAS), dans son avis du 1er mars 2021 autorise les médecins à proposer la vaccination (avec le produit d'AstraZeneca donc) à leurs patients âgés de 75 ans et plus.

Ce vaccin était initialement réservé aux plus «jeunes» des seniors en raison de données jugées insuffi-

santes concernant son efficacité chez les plus de 65 ans. Mais la HAS a récemment revu sa copie, suite à la publication de plusieurs études montrant que le vaccin d'AstraZeneca protège aussi bien les seniors du Covid-19 que ceux à ARN messager. Avec lui, les formes graves de Covid-19 diminuent de 94 % quatre semaines après l'administration de la première dose et le risque d'hospitalisation chute de 81 % chez les plus de 80 ans.

Les gestes barrières sont toujours nécessaires !



Selon une étude récente (1), 1 personne sur 5 pense qu'on peut arrêter de suivre les gestes barrières après

la 1re dose de vaccin contre la Covid-19. 1 personne sur 4 pense qu'une fois vaccinée, il n'est plus utile de porter un masque en présence de ses proches. Et cette croyance augmente chez les plus de 50 ans :



ACTUALITES SANTE – FORME (suite)

Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unités de soins de longue durée ou hébergées en résidences autonomie et résidences services ;

Les personnes vulnérables à très haut risque. Il s'agit des personnes adultes :

- atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie,
- atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés,
- transplantées d'organes solides,
- transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques,
- atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes,
- atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (voir la liste),
- atteintes de trisomie 21.

Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) ;

Les personnes de 50 à 74 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs des comorbidités listées ci-dessous ;



Le 2 mars 2021, la Haute Autorité de santé a publié une actualisation de la liste des comorbidités associées à un risque de forme grave de Covid-19, à partir d'une revue systématique de la littérature scientifique et des travaux conduits sur ce thème.

- Pathologies cardio-vasculaires :

- hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales),
 - antécédent d'accident vasculaire cérébral,
 - antécédent de chirurgie cardiaque,
 - insuffisance cardiaque ;
 - antécédents de coronaropathie.
- Diabète de types 1 et 2 ;
- Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment :
- broncho pneumopathie obstructive,
 - insuffisance respiratoire,
 - asthme sévère,

- fibrose pulmonaire,
 - syndrome d'apnées du sommeil,
 - mucoviscidose.
- Insuffisance rénale chronique ;
- Obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30 ;
- Cancer ou hémopathie maligne ;
- Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ;
- Immunodépression congénitale ou acquise ;
- Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;
- Pathologies neurologiques :
- maladies du motoneurone,
 - myasthénie grave,
 - sclérose en plaques,
 - maladie de Parkinson,
 - paralysie cérébrale,
 - quadriplégie ou hémiplégié,
 - tumeur maligne primitive cérébrale,
 - maladie cérébelleuse progressive ;
- Troubles psychiatriques ;
- Démence.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants (FTM) ;
- Les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social appartenant aux catégories suivantes :

- l'ensemble des professionnels de santé (...),
- les autres professionnels des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux (les personnels employés par l'établissement et les personnels d'entreprises prestataires exerçant en continu au sein de l'établissement),
- les professionnels des résidences services,
- les professionnels des centres d'hébergement spécialisés pour les personnes atteintes de la Covid-19,
- les professionnels de l'aide à domicile et les salariés du particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables (recevant l'APA ou la PCH),
- les prestataires de services et distributeurs de matériel intervenant au domicile des patients,
- les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
- les personnels composant les équipes de la station balnéaire, des entreprises de transport sanitaire,
- les étudiants et élèves en santé au contact des patients,
- les assistants de régulation médicale durant leurs stages en établissement ou en SMUR,
- les professions à «usage de titre» reconnues par diverses lois non codifiées (ostéopathes, chiropracteurs, psychothérapeutes, psychologues),
- les secrétaires médicaux en cabinet de ville et les assistants médicaux.

NOS DÉPARTEMENTS ONT DU TALENT

LA LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Par Arlette Fontaine

Un peu d'histoire :

Le département de la Loire-Atlantique a été créé en 1790, à partir du démantèlement de la Province de Bretagne, au début de la Révolution française, en application du décret du 22 décembre 1789. A sa création en 1790, le département porte le nom de Loire-Inférieure ; il prend son nom actuel de Loire-Atlantique le 9 mars 1957.

Une loi du gouvernement de Vichy du 19 avril 1941 créa des préfetures de région à compétence supra départementale. La Loire-Inférieure ne fut pas intégrée à la région de Rennes (qui correspondait à l'actuelle région Bretagne), mais à celle d'Angers (dont les limites étaient différentes de l'actuelle région des Pays de la Loire). Un autre découpage, celui de la France en «provinces» établit une province de Bretagne en cinq départements, dont les limites auront suscité un arbitrage du maréchal Pétain lui-même, mais qui n'aura guère d'existence effective.

L'ordonnance du général de Gaulle du 10 janvier 1944, créa des «régions administratives», mais celles-ci furent dissoutes après son départ en 1946. Le décret Pflimlin du 30 juin 1955 créa les régions de programme qui avaient pour objectif d'optimiser l'aménagement du territoire.

La création des préfets de région en 1964, des établissements publics régionaux en 1972 et des régions en 1982 entérina ce découpage et lui donna une légitimité. Dans cette même période, l'identité bretonne s'affirma et l'attribution de la Loire-Atlantique aux Pays de la Loire se trouva contestée. En 1972, le conseil général du département la rattacha à la région incluant les cinq départements bretons, en y associant les quatre départements voisins (Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée). A l'heure actuelle, il semble qu'un assez grand nombre d'habitants de la Loire-Atlantique souhaite le rattachement à la région Bretagne.

La géographie :

La Loire-Atlantique est un département français, situé dans la région Pays de la Loire. Elle doit son nom à la présence de la Loire, important fleuve qui la traverse, et de l'océan Atlantique, qui borde sa côte, à l'ouest, où l'embouchure de la Loire forme un estuaire. Elle est limitrophe des départements du Morbihan (56), de l'Ille-et-Vilaine (35), du Maine-et-Loire (49), de la Vendée (85).

Le département est traversé par la Loire qui, à partir de Nantes forme un estuaire et se jette dans l'océan au niveau de Saint-Nazaire. La vallée de la Loire est ici appelée Basse-Loire. Le département fait partie du Massif armoricain ; sa géologie est variée (schistes et grès primaires, faluns tertiaires). Le bassin houiller de Basse-Loire s'étend dans l'est du département.

Avec une altitude moyenne de seulement 34 m, la Loire-Atlantique présente la particularité d'être le département le plus plat de France. Le relief est donc globalement très peu marqué. Au nord-est de la Loire, on trouve le Bocage angevin, qui correspond



approximativement aux Pays de Châteaubriant et d'Ancoenis, et qui fait partie d'une région forestière nationale portant le même nom et qui s'étend également sur les départements du Maine-et-Loire et de la Mayenne. Il s'agit d'un ensemble de plateaux d'altitude voisine de 100 m, le point culminant du département est la colline de la Bretèche, près de Châteaubriant, haute de 116 m, située sur la commune de Fercé.

Au sud du fleuve, vers le pays de Retz, le paysage se caractérise plutôt par une succession de collines atteignant 30 m, tandis qu'au nord-ouest du fleuve, le sillon de Bretagne, une suite de collines, traverse le département.

D'une manière générale, la Loire-Atlantique comporte énormément de zones humides. Elle recèle de nombreux marais, comme la Brière au nord de Saint-Nazaire, les marais salants de Guérande, les marais de Couëron en aval de Nantes, ceux de Goulaine au sud-est et le marais Breton au sud-Ouest. Au sud, le département possède l'un des plus grands lacs de France, le lac de Grand-lieu. Sa très faible profondeur (moins de 2 m), combinée à une pente extrêmement faible rendent sa superficie très variable.

La Loire constitue un élément géographique majeur ; on considère généralement que son estuaire commence en aval de la ville de Nantes, et les variations de niveau liées à l'influence océanique des marées y sont perceptibles. Le Nord du département est traversé d'est en ouest par les vallées de la Chère, du Don et de l'Erdre, de la Chézine, du Gesvres, au sud par celle de la Sèvre Nantaise.

La Loire-Atlantique possède plus de 130 km de côtes le long de l'océan Atlantique de la côte d'Amour au nord de l'estuaire, à la côte de Jade au sud de celui-ci.

Le tourisme

La préfecture de la Loire-Atlantique est NANTES et les sous-préfectures sont CHATEAUBRIANT et SAINT-NAZAIRE.

NANTES

Nantes est la dernière grande ville à s'être développée sur les rives de la Loire avant que le fleuve ne rencontre l'océan Atlantique. Le commerce par voie d'eau a toujours été une source de revenus importante pour la ville. Entre Bretagne et Vendée, la municipalité de Nantes a cherché à mettre en valeur le patrimoine et l'histoire de la ville, devenue «ville d'art et d'histoire».

Dans le centre historique, le Château des ducs de Bretagne est l'attraction majeure, dans un quartier agréable pour la balade, dominé par la prestance de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Autour de la place Royale et ses dimensions travaillées, l'architecture XIXème prédomine, illustrée à merveille par le passage Pommeraye, symbole de modernité. Véritables curiosités de la ville, les machines articulées de l'île de Nantes, tel l'énorme éléphant mécanique, apportent une touche artistique au renouveau urbain nantais, le jardin des plantes, labellisé jardin remarquable, avec sept ha de verdure en plein centre-ville, plus de 10 000 espèces vivantes, 800 mètres carrés de serres et plus de 50 000 fleurs plantées chaque saison. Il figure parmi les quatre grands jardins botaniques de France.

LES MARAIS SALANTS DE GUERANDE

Le marais salant est un paysage grandiose, façonné par la main de l'homme depuis des siècles. Labellisé «Site remarquable du Goût», les 2 000 ha de marais sont alimentés par les traicts du Croisic et de Mesquer. Protégés pour leur patrimoine écologique, ils se découvrent notamment avec trois structures : Terre de Sel et la Maison des Paludiers à Guérande et le Musée des Marais Salants de Batz-sur-Mer. La saline est le lieu de travail des paludiers qui gère les niveaux d'eau dans les différents bassins pour récolter le fameux sel de Guérande.

Cette zone humide dispose de nombreuses protections réglementaires ou reconnaissances internationales pour sa valeur écologique. Avec un guide naturaliste ou seul, muni de vos jumelles, vous pourrez observer et écouter l'avocette élégante, l'échasse blanche, le chevalier gambette, le héron cendré, l'aigrette garzette et autres limicoles.

LA BAULE

La commune, qui s'est également appelée Escoublac puis Escoublac-la-Baule, acquiert son nom définitif de La Baule-Escoublac le 16 mai 1962, à une époque qui marque la préférence donnée à l'habitat collectif sur le front de mer, où les immeubles ont petit à petit remplacé les villas. La Baule est au XXIème siècle le nom d'usage de la station balnéaire. Située sur le littoral atlantique, elle fait partie de la Côte d'Amour, entre Le Pouldu et Pornichet. La Baule doit sa renommée à la plage, l'une des plus longues d'Europe. De Pornichet au Pouldu, elle s'étend sur 9 km et est inscrite au club des plus belles baies du monde. Quant à son image chic, la baie la doit à ses hôtels prestigieux, ses villas historiques et au style de ses activités.

La gastronomie

Salées ou sucrées, nombreuses sont les spécialités nantaises. Gâteau nantais, mâche, berlingots, muscadet, curé nantais, canard de Callans, etc..., la Loire-Atlantique est devenue une excellente destination gastronomique. Vous habitez Nantes ou la Loire-Atlantique et vous ne connaissez pas les spécialités du coin ? C'est parti pour un tour d'horizon des spécialités culinaires de la région. Amateurs de saveurs sucrées, vous trouverez certainement votre bonheur. Des confiseries aux gâteaux, la liste est riche et gourmande.

Le plateau de fruits de mer est un incontournable de la région ; il ne nécessite aucune création de sauce : une bonne mayonnaise maison, et du vinaigre à l'échalote se marieront parfaitement avec les saveurs de vos aliments. Sur table, présentez à vos invités l'indispensable citron ciselé, un bon beurre salé et un panaché de pain de campagne et de pain de seigle. Enfin le dernier détail qui assurera un repas parfait : proposez à vos hôtes de petits rince-doigts, en versant de l'eau chaude citronnée dans de petits bols. Pour accompagner votre plateau : privilégiez un vin blanc sec.

Une recette traditionnelle :

gâteau nantais au rhum et amandes

Ingrédients pour 4 gâteaux : 150g de sucre en poudre ; 125g de beurre demi sel ; 125g d'amandes en poudre ; 3 gros oeufs ; 40g de farine de blé ; 2 c.s. de rhum.

Pour le glaçage : 60g de sucre glace ; 1 c.c. de rhum ; 1 c.c. 1/2 de lait.

Dans un saladier, mélanger le sucre et le beurre mou. Incorporez la poudre d'amandes. Ajoutez les œufs battus un à un puis ajoutez la farine et le rhum. Versez la préparation dans 4 moules à tartelettes beurrées. Pour plus de facilité au démoulage, utilisez des moules amovibles et antiadhésifs.

Faites cuire les gâteaux nantais 20 à 25 mn dans le four préchauffé à 180°C. Laissez bien refroidir les gâteaux avant de les démouler.

Faites le glaçage pour décorer : mélangez le sucre glace avec le lait et le rhum. Badigeonnez les gâteaux nantais de ce mélange.

CLUB LOISIRS ET CONVIVIALITE

PRESIDENT DU CLUB : M. Pierre ZOONEKYND assisté de Mme Katty MÉLASSE



DANS LE CADRE DES NEGOCIATIONS CNRM/IGESA POUR
L'ANNEE 2021, NOUS VOUS PROPOSONS :



MONT-LOUIS/FONT-ROMEU

(Pyrénées-Orientales)

HÔTEL CLUB IGESA

« Les Sorbiers » – La Cabanasse – 66 210 Mont-Louis
Tél. : 04.68.04.20.97

Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Mont-Louis est l'endroit rêvé
pour des vacances toniques et récréatives.

Au cœur des Pyrénées et au confluent des vallées de l'Aude, de la Têt et du
Sègre, le village club vous garantit un séjour inoubliable.

Une multitude d'activités s'offre à vous : randonnées, parapente, canyoning ou
encore escalade. Laissez-vous tenter par la cité du Soleil-Roi.

Inscriptions dès réception du journal

15 chambres doubles ✓ du samedi 19 juin au samedi 26 juin 2021 : 280 €

15 chambres doubles ✓ du samedi 26 juin au samedi 03 juillet 2021 : 280 €

(du samedi 19 juin au samedi 03 juillet 2021 : 560 €)



PUY-SAINT-VINCENT

(Hautes Alpes)

IGESA « Le Clôt du Rouzel »
05290 - PUY-SAINT-VINCENT
Tel. 04.92.23.30.43

Des vacances sportives sous le soleil des Ecrins
Aux portes du Parc National des Ecrins,
le village club jouit d'une situation
idéale pour des vacances toniques
à la montagne dans une nature généreuse

Inscriptions dès réception du journal

15 chambres doubles ✓ du samedi 03 juillet au samedi 10 juillet 2021 : 280 €

15 chambres doubles ✓ du samedi 10 juillet au samedi 17 juillet 2021 : 280 €

(du samedi 03 juillet au samedi 17 juillet 2021 : 560 €)

(Tous les séjours s'entendent prix, par personne, en pension complète (vin ou bière, infusion ou café compris (midi et soir)).
Les frais de transport restent à votre charge

RAPPEL

Vous vous êtes inscrit auprès du Siège de la CNRM à un séjour, dans le cadre de la convention CNRM/IGESA,
pour tout renseignement ou en cas d'annulation, **VOTRE SEUL CONTACT EST LA CNRM.**

Tel. 01 45 50 53 00 du mardi au vendredi de 13H45 à 16H30

**N'hésitez pas à faire adhérer à la CNRM des parents ou des amis. Ils pourront ainsi vous accompagner lors de vos séjours.
Dans ce cas, ils doivent adhérer en qualité de membre actif ou sympathisant, à jour de cotisation.**

COMMENT REGLER LE SOLDE DE VOTRE SEJOUR

Environ cinq semaines avant le début de votre séjour, vous recevrez une facture. Elle sera à régler, 10 jours avant le début de votre séjour,
DIRECTEMENT à l'IGESA. Le règlement ne doit pas transiter par la CNRM.

Utilisez uniquement le bulletin d'inscription ci-après

Pour être traité, chaque dossier, envoyé à la CNRM, doit impérativement comporter

BULLETIN D'INSCRIPTION

Séjour choisi : Dates demandées

DEMANDEUR : Nom * Prénom *
Date de naissance * N° carte d'adhérent *
Adresse *
Code postal * Ville * Tel.*

Adresse e-mail :

Conjoint : Nom Prénom
(époux épouse) Date de naissance

Autre personne : Nom Prénom
Date de naissance N° carte d'adhérent.....
Adresse
Code postal Ville Tel.

Nom de la personne à prévenir en cas d'accident :

Nom, prénom * :

Numéro(s) de téléphone * :

Assurances * : OUI NON
 Pack Top Pack Essentiel (tarification, voir catalogue IGESA)

Nom(s) Prénom(s) de la personne ou des personnes (si la case 'Assurances' est cochée OUI) :

.....

.....

(*) Rubrique obligatoire

Si vous désirez vous inscrire à un séjour, il
vous suffit de compléter le bulletin
d'inscription ci-contre, **et de le retourner à
l'adresse suivant :**

CNRM
Club Loisirs et Convivialité
17, rue de Bourgogne
75007 - PARIS,

en y joignant :

- la photocopie de votre carte d'adhérent,
à jour de votre cotisation 2021 ;

- un acompte forfaitaire de **60 € par
personne et par semaine.** Le chèque doit
impérativement être rédigé, **à l'ordre de
L'IGESA** ou par chèques vacances ;

- 8 timbres à 20 gr (grande vitesse) ;

- et éventuellement, **pour les
ressortissants du Ministère de la
Défense, selon votre RABIPP,** les
photocopies de votre feuille d'imposition
et de **votre titre de pension.**

**ATTENTION : Ne plus rédiger de chèque
pour les assurances. Le montant de
l'assurance sera intégré dans la facture
globale que vous recevrez de l'IGESA.**

(Version février 2021)

